

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU MALI



Tableau de bord de la politique enseignante du Mali

Avril 2025

Avec l'appui technique et financier du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel »



Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	1
LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES GRAPHIQUES	3
AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION.....	5
PARTIE 1 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET SPÉCIALE (CITE Niveau 0 : enseignement pré-primaire).....	6
I-Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation.....	6
II-Indicateurs de financement de l'éducation	6
III-Structuration des effectifs en personnel enseignant	7
IV-Indicateurs par dimension de la politique enseignante.....	8
4.1 Dimension 1 : « Recrutements »	8
4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »	8
4.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »	9
4.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »	10
4.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante ».....	10
PARTIE 2 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CITE Niveau 1 : enseignement primaire et CITE Niveau 2 : enseignement secondaire du 1er cycle).....	11
I-Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation.....	11
II-Indicateurs de financement de l'éducation	12
III-Structuration des effectifs en personnel enseignant	13
IV-Indicateurs par dimension de la politique enseignante.....	16
4.1 Dimension 1 : « Recrutements »	16
4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »	17
4.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »	19
4.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »	20
4.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante ».....	20
4.6 Dimension 9 : « Gouvernance ».....	21
PARTIE 3 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT	22
SECONDAIRE GÉNÉRAL (CITE Niveau 3 : enseignement secondaire du second cycle)	22
I-Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation.....	22
II-Indicateurs de financement de l'éducation	22
III-Structuration des effectifs en personnel enseignant	23
IV-Indicateurs par dimension de la politique enseignante.....	24
4.1 Dimension 1 : « Recrutements »	24
4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »	25
4.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »	25
4.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »	26
4.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante ».....	26
4.6 Dimension 9 : « Gouvernance ».....	26
PARTIE 4 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CITE Niveau 3 : enseignement secondaire du second cycle)	27
I-Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation.....	27
II-Indicateurs de financement de l'éducation	30
III-Structuration des effectifs en personnel enseignant	30
IV-Indicateurs par dimension de la politique enseignante.....	33
4.1 Dimension 1 : « Recrutements »	33
4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »	34

4.3	Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »	35
4.4	Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »	36
4.5	Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante ».....	36
4.6	Dimension 9 : « Gouvernance ».....	37
PARTIE 5 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL (CITE Niveau 4 : enseignement post-secondaire non supérieur).....		38
I-Indicateurs de financement de l'éducation		38
II-Structuration des effectifs en personnel enseignant		38
III-Indicateurs par dimension de la politique enseignante		39
3.1	Dimension 1 : « Recrutements »	39
3.2	Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »	40
3.3	Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »	40
3.4	Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »	41
3.5	Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante ».....	41
3.6	Dimension 9 : « Gouvernance ».....	41
PARTIE 6 : LE TABLEAU DE BORD DE L'EDUCATION NON FORMELLE (CITE Niveau 0 : enseignement pré-primaire, Niveau 1 : enseignement primaire)		42
I-Indicateurs de financement de l'éducation		42
II-Structuration des effectifs en personnel enseignant		42
III-Indicateurs par dimension de la politique enseignante		43
3.1	Dimension 1 : « Recrutements »	43
3.2	Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »	43
PARTIE 7 : LE TABLEAU DE BORD DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CITE Niveau 0 : enseignement pré-primaire, Niveau 1 : enseignement primaire, Niveau 2 : enseignement secondaire du 1er cycle)		44
I-Indicateurs de financement de l'éducation		44
II-Structuration des effectifs en personnel enseignant		44
III-Indicateurs par dimension de la politique enseignante		44
3.1	Dimension 1 : « Recrutements »	44
3.2	Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »	45
PARTIE 8 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CITE Niveau 5 : enseignement supérieur de cycle court, Niveau 6 : enseignement supérieur de niveau licence ou équivalent, Niveau 7 : enseignement supérieur de niveau master ou équivalent (y compris doctorat de santé) et Niveau 8 : enseignement supérieur de niveau doctorat ou équivalent (hors doctorat de santé))		46
I-Indicateurs de financement de l'éducation		46
II-Structuration des effectifs en personnel enseignant		46
III-Indicateurs par dimension de la politique enseignante		46
3.1	Dimension 1 : « Recrutements »	46
3.2	Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »	47
CONCLUSION.....		47
ANNEXES		48
Annexe 1 : Liste des participants à l'élaboration du Tableau de Bord		48
Annexe 2 : Lexique des indicateurs du tableau de bord		49

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AE	Académie d'enseignement
AFD	Agence française de développement
BCS	Bureau central de la solde
CCOC	Cadre Commun d'Orientation Curriculaire
CPS	Cellule de planification et de statistiques
DFM	Direction des Finances et du matériel
DGB	Direction générale du budget
DNP	Direction nationale de la population
DRH	Direction des ressources humaines
EFEP	École de formation des éducateurs du préscolaire
ENETP	École normale d'enseignement technique et professionnel
ENSUP	École normale supérieure
EPT	Éducation pour tous
IGEN	Inspection générale de l'éducation nationale
IFM	Institut de formation des maîtres
IIEP	Institut international de planification de l'éducation
IPRES	Inspection régionale de l'enseignement secondaire
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
ODD4	Objectifs du Développement Durable
PNEM	Politique Nationale des Enseignants du Mali
PRED-6	Système Intégré de Gestion des Dépenses Publiques – Version 6
PRODEC	Programme décennal de développement de l'éducation
PROF	Projet d'appui à l'Enseignement Fondamental
PROGETA	Progiciel de Gestion des États Administratifs
SIG-EXAM	Système d'Information et de Gestion des Examens
SIG-FC	Système d'Information et de la Formation continue
SIG-RH	Système d'Information et de Gestion des Ressources Humaines
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UE	Union européenne

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Évolution des disparités régionales du TBP selon le sexe de 2019 à 2023 dans les CDPE.....	6
Tableau 2: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'éducation préscolaire et spéciale	6
Tableau 3: Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'éducation préscolaire et spéciale	6
Tableau 4: Disparité régionale des effectifs des enseignants du préscolaire	8
Tableau 5: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants spécialistes du préscolaire	8
Tableau 6: Effectifs d'élèves-maîtres spécialistes du préscolaire en stage dans les IFM	8
Tableau 7: Ratio Enfants par enseignants spécialistes du préscolaire	9
Tableau 8: Évolution du Taux d'achèvement au Fondamental 1.....	11
Tableau 9: Évolution du Taux d'achèvement au Fondamental 2.....	12
Tableau 10: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Fondamental.....	12
Tableau 11: Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Fondamental	13
Tableau 12: Évolution du nombre d'enseignants par statut au Fondamental 1.....	13
Tableau 13: Disparités régionales d'enseignants au Fondamental 1	14
Tableau 14: Évolution du nombre d'enseignants par statut au Fondamental 2.....	15
Tableau 15: Disparités régionales du nombre d'enseignants au Fondamental 2 en 2023.....	15
Tableau 16: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants du Fondamental 1.....	16
Tableau 17: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants du Fondamental 2.....	17
Tableau 18: Ratio élèves-maîtres /enseignants dans les IFM.....	17
Tableau 19: Proportion de chefs d'établissements du Fondamental ayant bénéficié d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois.....	21
Tableau 20: Taux d'achèvement au secondaire général	22
Tableau 21: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Secondaire Général	22
Tableau 22: Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Secondaire Général	23
Tableau 23: Disparité régionale des enseignants de l'enseignement Secondaire Général	23
Tableau 24: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants au secondaire général	24
Tableau 25: Proportion de chefs d'établissement au secondaire général ayant bénéficié d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois	26
Tableau 26: Disparités régionales du Taux d'achèvement au secondaire technique	27
Tableau 27: Disparités régionales du Taux d'achèvement au secondaire professionnel.....	29
Tableau 28: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Secondaire Technique et Professionnel.....	30
Tableau 29: Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Secondaire Technique et Professionnel.....	30
Tableau 30: Disparités régionales des effectifs des enseignants du secondaire technique.....	31
Tableau 31: Disparités régionales des effectifs des enseignants du secondaire professionnel	32
Tableau 32: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants du secondaire technique.....	33
Tableau 33: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants du secondaire professionnel	33
Tableau 34: Proportion de chefs d'établissement du secondaire technique ayant bénéficié d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois.....	37
Tableau 35: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Normal	38
Tableau 36: Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Normal	38
Tableau 37: Évolution des effectifs des enseignants de l'enseignement normal	38
Tableau 38: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de l'enseignement normal	39
Tableau 39: Proportion de chefs d'établissement ayant bénéficié d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois.....	41
Tableau 40: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'Éducation Non Formelle.....	42
Tableau 41: Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'Éducation Non Formelle	42
Tableau 42: Évolution du nombre d'enseignants dans l'éducation non formelle	42
Tableau 43: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de l'éducation non formelle	43
Tableau 44: Proportion des dépenses publiques totales affectées à la Formation Professionnelle	44
Tableau 45: Évolution du nombre d'opérateurs de formation habilités de la formation professionnelle.....	44
Tableau 46: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de la formation professionnelle ...	44
Tableau 47: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'Enseignement Supérieur	46
Tableau 48: Nombre d'enseignants par fonction (grade) en 2023	46
Tableau 49: Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de l'enseignement supérieur.....	46

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution du nombre d'enseignants du préscolaire	7
Graphique 2: Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire par statut en 2023	7
Graphique 3: Disparité régionale des stagiaires en 2023	9
Graphique 4: Évolution du Salaire moyen des enseignants spécialistes du préscolaire	10
Graphique 5: Pourcentage d'enseignants spécialistes du préscolaire qualifiés selon les normes nationales	10
Graphique 6: Disparités régionales du Taux d'achèvement au Fondamental 1 en 2023	11
Graphique 7: Disparités régionales du Taux d'achèvement au Fondamental 2 en 2023	12
Graphique 8: Répartition des enseignants du Fondamental 1 par Statut en 2023	13
Graphique 9: Répartition des enseignants du Fondamental 1 par statut d'école et selon le diplôme en 2023	14
Graphique 10: Répartition des enseignants du Fondamental 2 par Statut en 2023	15
Graphique 11: Répartition des enseignants du Fondamental 2 par statut et selon le diplôme en 2023.....	16
Graphique 12: Pourcentage d'enseignants du fondamental 1 ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)	18
Graphique 13: Pourcentage d'enseignants du fondamental 2 ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)	18
Graphique 14: Ratio Élèves/Enseignant au Fondamental 1.....	19
Graphique 15: Ratio Élèves/Enseignant au Fondamental 2.....	19
Graphique 16: Évolution du salaire moyen des enseignants généralistes du fondamental 1.....	20
Graphique 17: Évolution du salaire moyen des enseignants du fondamental 2	20
Graphique 18: Pourcentage d'enseignants du fondamental 1 qualifiés selon les normes nationales.....	20
Graphique 19: Pourcentage d'enseignants du fondamental 2 qualifiés selon les normes nationales.....	21
Graphique 20: Évolution du personnel enseignant du secondaire général de 2019 à 2023	23
Graphique 21: Pourcentage d'enseignants du secondaire général ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023).....	25
Graphique 22: Ratio Élèves par Salle de classe au secondaire général en 2023	25
Graphique 23: Évolution du salaire moyen des enseignants	26
Graphique 24: Pourcentage d'enseignants qualifiés au secondaire en 2023 selon les normes nationales.....	26
Graphique 25: Évolution du Taux d'achèvement au secondaire technique	27
Graphique 26: Disparités régionales du Taux d'achèvement au secondaire professionnel.....	28
Graphique 27: Évolution des effectifs des enseignants du secondaire technique	30
Graphique 28: Répartition des enseignants du secondaire technique par statut	31
Graphique 29: Évolution des effectifs des enseignants du secondaire professionnel	32
Graphique 30: Répartition des enseignants du secondaire professionnel par statut	33
Graphique 31: Pourcentage d'enseignants du secondaire technique ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)	34
Graphique 32: Pourcentage d'enseignants du secondaire professionnel ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)	34
Graphique 33: Disparités régionales du ratio élèves/salle de classe au secondaire technique en 2023	35
Graphique 34: Disparités régionales du ratio élèves/salle de classe au secondaire professionnel en 2023	35
Graphique 35: Évolution du salaire moyen des enseignants au secondaire technique	36
Graphique 36: Évolution du salaire moyen des enseignants au secondaire professionnel	36
Graphique 37: Pourcentage d'enseignants qualifiés du secondaire technique selon les normes nationales	36
Graphique 38: Pourcentage d'enseignants qualifiés du secondaire professionnel selon les normes nationales.....	37
Graphique 39: Répartition des effectifs des enseignants de l'enseignement normal par statut	39
Graphique 40: Pourcentage d'enseignants de l'enseignement normal ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)	40
Graphique 41: Ratio Élèves-maîtres par salle de classe à l'enseignement normal	40
Graphique 42: Évolution du salaire moyen des enseignants de l'enseignement normal	41
Graphique 43: Pourcentage d'enseignants du normal qualifiés selon les normes nationales	41
Graphique 44: Évolution du Ratio Apprenants par salle de classe dans le Non Formel.....	43
Graphique 45: Évolution du salaire moyen des enseignants	45
Graphique 46: Évolution du salaire moyen des enseignants du supérieur	47

AVANT-PROPOS

Le Mali a élaboré et met en œuvre un nouveau programme décennal de développement de l'Éducation et de la formation professionnelle, deuxième génération (PRODEC 2) sur la période 2019-2028. Il vise à assurer le droit des citoyens à une éducation et formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel.

Avec la tenue des États généraux sur l'Éducation en février 2024 et dont le processus a débuté le 31 juillet 2023, le gouvernement va concrétiser cette volonté de refondation qui est en phase avec son programme décennal. Ces concertations ont permis de prendre en compte les avis des Maliens relatifs entre autres, à une gestion décentralisée rigoureuse et transparente du personnel enseignant, à l'offre de parcours flexibles et innovants de formation professionnelle, à une formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi et à la nécessaire articulation entre les segments de l'éducation, de l'éducation préscolaire et de l'enseignement supérieur.

La mise à disposition d'un « Tableau de Bord de la Politique enseignante du Mali » a pour objectif de rendre compte de la question enseignante au Mali au cours des cinq dernières années et de répondre au souci des décideurs, des chercheurs, des administrateurs de l'éducation et de la formation professionnelle et des partenaires (Techniques, financiers et sociaux), des indicateurs fiables, pertinents et adoptés par tous.

Les données sont présentées sous forme de tableaux et graphiques interprétés et analysés pour le secteur de l'Éducation et la Formation Professionnelle. Elles sont désagrégées du préscolaire au supérieur en passant par l'Éducation Non Formelle et la Formation Professionnelle.

Nous remercions vivement l'UNESCO à travers le projet « Améliorer l'enseignement dans les pays du Sahel » pour l'accompagnement technique et financier dans la réalisation de ce document.

Nos remerciements vont également à l'Union européenne (UE) pour son appui financier au projet.

Nos remerciements à tous les acteurs (cadres des départements, consultants et personnes-ressources) pour leurs contributions à l'élaboration dudit document qui servira à un pilotage éclairé du personnel enseignant dans un contexte fortement décentralisé.

Le Ministre de l'Éducation Nationale
DR AMADOU SY SAVANE

INTRODUCTION

Le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC 1), qui envisageait la formation de 2 450 enseignants qualifiés par an, n'a pas atteint ses objectifs, malgré la prorogation de ses phases opérationnelles (PISE). La situation se caractérise aujourd'hui par la multiplication des statuts, l'absence d'un réel plan de carrière, la mauvaise structuration des formations initiale et continue, ainsi que l'absentéisme de certains enseignants, les abandons de poste et les arrêts de cours dus aux revendications catégorielles. Elle se caractérise également par un manque de congruence entre les programmes de formation dans les écoles normales et les programmes d'enseignement.

Ainsi, le Mali a élaboré un nouveau programme décennal de développement de l'Éducation et de la formation professionnelle, deuxième génération (PRODEC 2) sur la période 2019-2028. Dans sa mise en œuvre, le programme 2 « amélioration de la formation et de la gestion des enseignants » s'articule autour de trois (3) sous-programmes : (i) l'amélioration de la formation initiale des enseignants ; (ii) le renforcement du dispositif de la formation continue du personnel enseignant ; (iii) le renforcement du dispositif de recrutement et de gestion des enseignants.

Le système éducatif malien est géré principalement par quatre ministères : (i) le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) ; (ii) le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ; (iii) le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) et (iv) le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD).

L'UNESCO met en œuvre depuis janvier 2021, avec le soutien financier de l'Union européenne (UE), le projet « Améliorer l'enseignement dans les pays du Sahel ». Il s'inscrit dans le souci de réaliser la cible 4.C du cadre d'action Éducation 2030 qui ambitionne « d'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement », à travers deux axes majeurs qui sont : i) la gouvernance et la gestion du personnel enseignant ; ii) l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants.

Dans la majeure partie des pays du Sahel, la gouvernance et la gestion du personnel connaissent des difficultés dont les conséquences sont entre autres l'insuffisance de personnel enseignant qualifié, la mauvaise répartition des enseignants selon les zones géographiques, une faiblesse dans le système de suivi et de motivation de la carrière des enseignants. En outre, il ressort de façon empirique, une insuffisance dans la production et la diffusion de données sur les enseignants à travers des rapports pertinents qui pourraient permettre d'avoir une vue d'ensemble du personnel enseignant dans l'optique de prendre des décisions et/ou d'avoir des éléments d'analyse comparée.

C'est dans ce sens qu'au niveau du volet i : Gouvernance et gestion du personnel enseignant, il est prévu l'élaboration d'un tableau de bord des enseignants du Mali.

En avril 2024, un document sur le rapport de la disponibilité des données sur les enseignants a été élaboré et du 08 au 12 juillet 2024, un atelier d'élaboration du tableau de bord avec la participation des différentes parties s'est déroulé à Ségou.

Les données et indicateurs retenus ont été sur la base de la structuration du lexique du tableau de bord des indicateurs sur les enseignants. Une harmonisation a aussi été faite entre ce lexique et le cadre de mesure des résultats (CMR) de la Politique Nationale des Enseignants du Mali (PNEM). Il faut noter que lors de l'évaluation de la disponibilité des données, un accent a été mis sur les données à court, moyen et long terme. Cet état a permis de proposer une structuration avec un manque de données pour certains indicateurs jugés pertinents.

Les indicateurs retenus sont présentés par ordre et type d'enseignement et désagrégés selon la disponibilité des données. Cet état de fait est lié au système de production des données du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Une présentation est ainsi faite selon le sous-secteur, les indicateurs clés, les indicateurs de financement, la structuration des effectifs des enseignants et les indicateurs par dimension de la politique enseignante.

PARTIE 1 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET SPÉCIALE (CITE Niveau 0 : enseignement pré-primaire)

Cet ordre d'enseignement est constitué de centres de développement de la petite enfance (CDPE) classique (petite, moyenne et grande section) et de CDPE à groupe mixte (multigrade).

I- Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation

Tableau 1 : Évolution des disparités régionales du TBP selon le sexe de 2019 à 2023 dans les CDPE

REGION/ DISTRICT	2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023			INDICE PARITÉ F/G
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
KAYES	7,24 %	8,27 %	7,74 %	4,67 %	4,64 %	4,66 %	4,93 %	4,95 %	4,94 %	4,91 %	4,89 %	4,90 %	5,25 %	5,28 %	5,27 %	1,01
KOILIKORO	4,59 %	4,92 %	4,75 %	5,71 %	5,90 %	5,80 %	6,42 %	6,31 %	6,36 %	7,84 %	8,14 %	7,99 %	8,50 %	9,40 %	8,94 %	1,11
SIKASSO	5,51 %	5,84 %	5,67 %	5,49 %	5,86 %	5,67 %	5,25 %	5,54 %	5,39 %	5,39 %	5,79 %	5,58 %	5,53 %	5,80 %	5,66 %	1,05
SEGOU	5,05 %	5,22 %	5,13 %	6,07 %	7,16 %	6,60 %	5,72 %	6,08 %	5,90 %	5,76 %	6,11 %	5,93 %	6,38 %	6,76 %	6,56 %	1,06
MOPTI	5,12%	5,98%	5,54%	5,86%	6,39%	6,12%	5,45%	5,46%	5,45%	3,87%	4,24%	4,05%	4,24%	4,86%	4,54%	1,14
TOMBOUCTOU	3,19 %	4,03 %	3,60 %	3,73 %	4,39 %	4,05 %	4,01 %	4,48 %	4,24 %	4,07 %	4,23 %	4,15 %	3,97 %	4,83 %	4,39 %	1,21
GAO	8,25 %	8,67 %	8,46 %	8,02 %	8,44 %	8,22 %	7,80 %	8,21 %	8,00 %	5,03 %	5,43 %	5,23 %	7,59 %	7,88 %	7,73 %	1,04
KIDAL	0,17 %	0,39 %	0,28 %	0,17 %	0,38 %	0,27 %	0,16 %	0,37 %	0,26 %	0,99 %	0,88 %	0,94 %	1,31 %	1,11 %	1,21 %	0,84
BAMAKO	15,81 %	16,62 %	16,20 %	16,49 %	16,65 %	16,57 %	15,90 %	16,47 %	16,18 %	16,27 %	16,99 %	16,62 %	19,07 %	20,05 %	19,55 %	1,05
ENSEMBLE	6,72 %	7,28 %	6,99 %	6,92 %	7,33 %	7,12 %	6,85 %	7,05 %	6,95 %	6,84 %	7,18 %	7,01 %	7,61 %	8,14 %	7,87 %	1,07

Source : *Annuaire statistiques du préscolaire (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

L'analyse de l'indice de parité filles/garçons montre une disparité entre les régions dans la préscolarisation des enfants. On constate une préscolarisation élevée des enfants de sexe masculin dans la région de Kidal (0,84). Au niveau national, on admet une préscolarisation de 107 filles pour 100 garçons.

Le TBP sur la période 2019-2023 est faible dans toutes les régions du Mali (environ 8 enfants sur 100), excepté Bamako qui compte environ 20 enfants sur 100. Cependant, il est à noter que la cible prévue dans le PRODEC2 (22,1) en 2023 est loin d'être atteinte.

Globalement, ces variations soulignent la nécessité de politiques ciblées pour améliorer l'accès des enfants à l'éducation préscolaire, en particulier celle des filles, favorisant des initiatives soutenant et renforçant l'égalité des sexes.

II- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 2 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'éducation préscolaire et spéciale

Éducation préscolaire et spéciale	2 020				2 021				2 022				2 023			
	Budget révisé	847 158 000	186 492 000	81 898 000	241 107 000	Part/révisée	0,039 %	0,008 %	0,004 %	0,010 %	Budget total révisé Lois de Finances	2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915	

Source : *Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023*

La proportion des dépenses publiques totales affectées à l'éducation préscolaire et spéciale est très faible, passant de 4 millièmes en 2020 au millième en 2023. Cette faible part a été réduite d'année en année.

Tableau 3 : Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'éducation préscolaire et spéciale

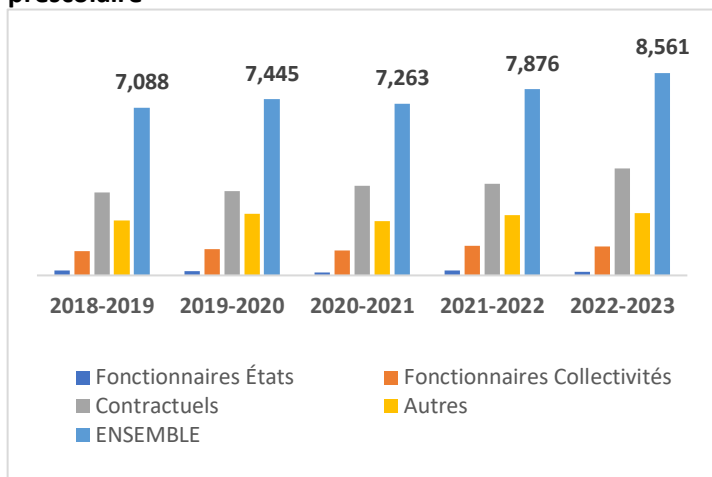
Éducation préscolaire et spéciale	2 020				2 021				2 022				2 023			
	Budget révisé	847 158 000	186 492 000	81 898 000	241 107 000	Part/révisée	0,28 %	0,05 %	0,02 %	0,06 %	Budget total révisé Éducation Nationale	306 535 834 000	389 531 392 000	388 565 765 000	435 414 186 000	

Source : *Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023*

La part de l'éducation préscolaire et spéciale dans le budget du Ministère de l'Éducation Nationale est 0,06 % en 2023 contre 0,28 % en 2020. Cette réduction reflète celle des dépenses publiques totales.

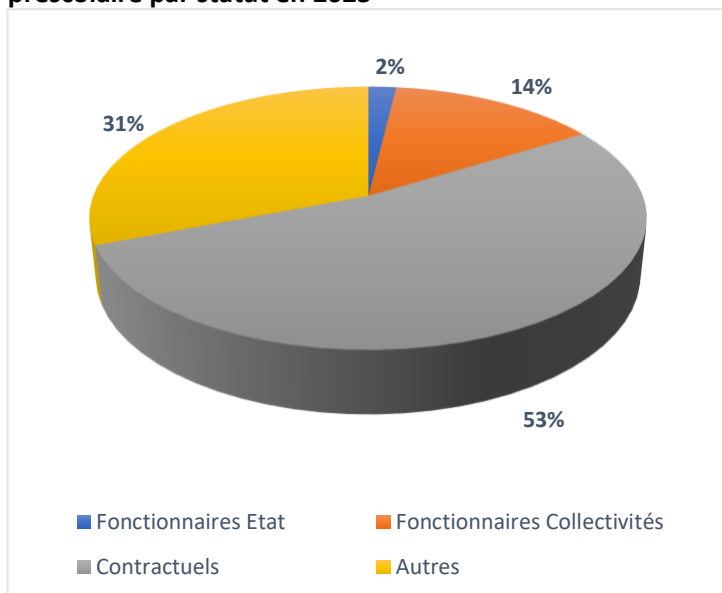
III- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Graphique 1 : Évolution du nombre d'enseignants du préscolaire



Source : *Annuaire statistiques du préscolaire (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Graphique 2 : Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire par statut en 2023



Source : *Annuaire statistiques du préscolaire (CPS-SE), 2022-2023*

L'effectif des Fonctionnaires de l'État diminue en moyenne par an de 7,26 %. Il passe de 219 en 2019 à 162 en 2023. Cependant, le nombre de Fonctionnaires des Collectivités et des Contractuels a augmenté respectivement avec un accroissement de 4,54 % et 6,57 %. Ces taux reflètent une dépendance accrue sur ce type de personnel pour répondre aux besoins éducatifs croissants. Enfin, le statut « Autres » a également connu une légère augmentation, avec un accroissement annuel de **3,20 %**.

On remarque que, le nombre du personnel éducatif a augmenté de 7088 en 2019 à **8561 en 2023**, représentant un Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) de 4,83 %. Ces données montrent une tendance à l'augmentation globale des effectifs éducatifs, principalement portée par l'accroissement des Contractuels et des Fonctionnaires des Collectivités, tandis que les Fonctionnaires de l'État sont en déclin. Cela pourrait indiquer une transition vers des modes d'emploi plus flexibles ou contractuels dans le secteur éducatif malien.

Tableau 4 : Disparité régionale des effectifs des enseignants du préscolaire

REGION/ DISTRICT	2021-2022		2022-2023		TAR (2022- 2023)
	Total	% Femme	Total	% Femme	
KAYES	404	93,81 %	421	82,19 %	4,21 %
KOULIKORO	1 258	92,29%	1 406	92,75%	11,76%
SIKASSO	611	95,91 %	655	95,57 %	7,20 %
SEGOU	548	94,71 %	619	95,32 %	12,96 %
MOPTI	239	65,27%	240	95,42%	0,42%
TOMBOUCTOU	188	90,43 %	268	86,57 %	42,55 %
GAO	208	70,19 %	308	64,94 %	48,08 %
KIDAL	7	100,00%	9	100,00%	28,57%
TAOUDENIT	11	100,00%	19	100,00%	72,73%
MENAKA	19	94,74%	14	100,00%	-26,32%
NIORO	102	95,10%	107	95,33%	4,90%
KITA	121	92,56 %	133	90,23 %	9,92 %
DIOILA	159	87,42%	165	91,52%	3,77%
NARA	7	71,43 %	9	88,89 %	28,57 %
BOUGOUNI	315	99,05 %	312	99,04 %	-0,95 %
KOUTIALA	259	93,82%	206	94,66%	-20,46%
SAN	182	98,90 %	202	98,02 %	10,99 %
DOUMENTZA	147	92,52 %	152	92,11 %	3,40 %
BANDIAGARA	75	94,67 %	63	95,24 %	-16,00 %
BAMAKO	3 016	92,31 %	3 253	97,57 %	7,86 %
ENSEMBLE	7 876	91,82 %	8 561	93,75 %	8,70 %

Source : *Annuaire statistique du préscolaire (CPS-SE), 2021-2022/2022-2023*

En 2023, les plus grands effectifs sont enregistrés dans les régions de Koulikoro (1 406), Sikasso (655) et Ségou (619). Par contre, les plus faibles effectifs sont enregistrés à Ménaka (14), Kidal (9) et Nara (9).

De 2022 à 2023, certaines régions, comme Taoudenit (72,73 %), Gao (48,08 %), et Nara (28,57 %), ont enregistré des augmentations significatives. D'autres régions, telles que Ménaka (-26,32 %) et Koutiala (-20,46 %), ont observé des diminutions notables. Les parts de femmes varient également, avec des hausses dans des régions comme Mopti (de 65,27 % à 95,42 %) et Bamako (de 92,31 % à 97,57 %), et des baisses comme à Gao (de 70,19 % à 64,94 %).

Globalement, sur l'ensemble du pays, une légère hausse du pourcentage de femmes de 91,82 % à 93,75 % est constatée. Ces données montrent une croissance globale de la population féminine avec des variations significatives entre les régions.

IV- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

4.1 Dimension 1 : Recrutements

Tableau 5 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants spécialistes du préscolaire

Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	585	599	613	627	2 424
Nombre d'enseignants recrutés	0	30	30	0	60
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	5,0 %	4,9 %	0,0 %	2,5 %

Source : *MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE*

On remarque de plus en plus un faible recrutement au niveau de ce sous-secteur. Sur la période concernée, seulement 2,5 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants spécialiste du préscolaire. Le taux est nul en 2020 et 2023, de 5 % en 2021 et de 4,9 % en 2022.

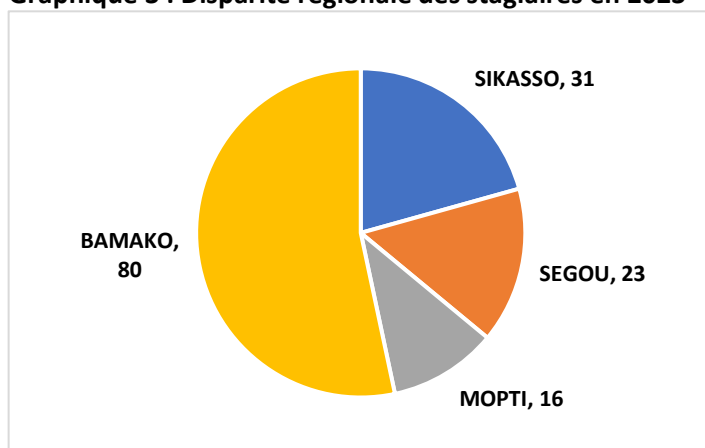
4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »

Tableau 6 : Effectifs d'élèves-maîtres spécialistes du préscolaire en stage dans les IFM

STATUT	2 020			2 021			2 022			2 023		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Public	7	229	236	5	169	174	6	114	120	9	141	150
Privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	7	229	236	5	169	174	6	114	120	9	141	150

Source : *Annuaire statistique du préscolaire (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Graphique 3 : Disparité régionale des stagiaires en 2023



Source : *Annuaire statistiques du préscolaire (CPS-SE), 2022-2023*

L'effectif d'élèves-maîtres spécialistes du préscolaire en stage dans les IFM évolue en dents de scie. Il s'agit des finalistes qui sont en stage. En 2023, le nombre de femmes représente 94 % et cela montre que les femmes fréquentent plus cette spécialité. Les spécialistes du préscolaire sont formés dans les IFM de Sikasso, Ségou, Mopti et l'EFEP de Bamako.

4.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »

Tableau 7 : Ratio Enfants par enseignants spécialistes du préscolaire

Ratio enfants/Enseignant	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
KAYES	24	24	19	20
KOULIKORO	15	21	20	20
SIKASSO	20	18	19	18
SEGOU	29	22	29	28
MOPTI	25	31	28	29
TOMBOUCTOU	22	27	20	14
GAO	21	21	16	18
KIDAL	8	8	13	13
TAOUDENIT	23	34	34	30
MENAKA	54	54	39	46
NIRO		-	35	34
KITA		-	24	24
DIOILA		-	20	19
NARA		-	25	32
BOUGOUNI			15	16
KOUTIALA			21	24
SAN			22	25
DOUMENTZA			23	24
BANDIAGARA			24	44
BAMAKO	15	15	14	16
ENSEMBLE	19	20	19	19

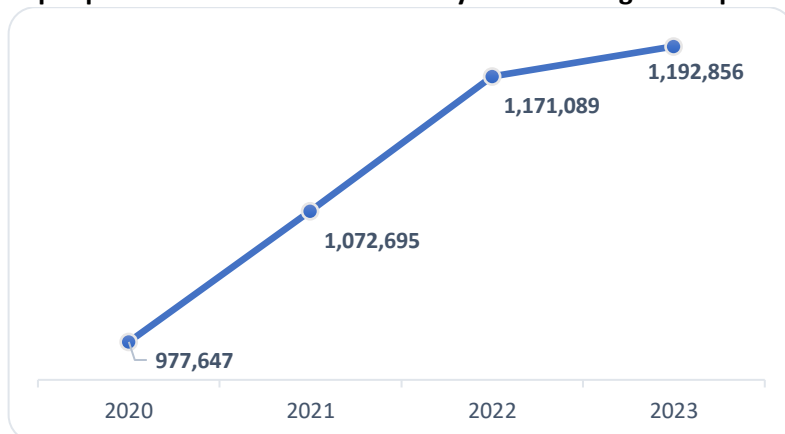
Source : *Annuaire statistiques du préscolaire (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Durant la période 2019-2023, le ratio enfants/enseignant présente des variations significatives entre les différentes régions. Dans certaines régions comme Tombouctou et Gao, le ratio a montré des améliorations notables dépassant favorablement la cible du PRODEC2 qui est de 25 enfants par éducateur, passant respectivement de 24 à 14 et de 21 à 18. Cependant, d'autres régions ont connu une détérioration importante telle que Bandiagara où le ratio a augmenté à 44, suggérant une augmentation du nombre d'enfants par éducateur et une diminution du soutien éducatif.

Globalement, le ratio enfants/éducateur au niveau national est resté stable à 19, ce qui suggère une certaine constance dans la disponibilité des ressources éducatives à travers le pays.

4.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

Graphique 4 : Évolution du Salaire moyen des enseignants spécialistes du préscolaire

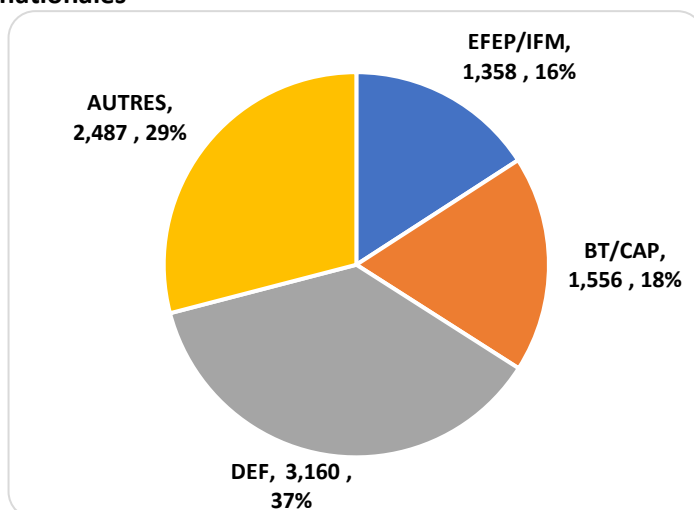


Le salaire moyen des enseignants spécialistes du préscolaire a fortement augmenté avec une croissance relative de **22 %** sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

Source : MSFE PRODEC2 e

4.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante »

Graphique 5 : Pourcentage d'enseignants spécialistes du préscolaire qualifiés selon les normes nationales



Par définition, les enseignants qualifiés selon les normes nationales sont ceux ayant fréquenté des écoles d'enseignement normal ou ayant subits des tests professionnels qualifiants. De ce fait, en 2023, **16 %** des enseignants spécialistes du préscolaire sont qualifiés.

Dans le public les enseignants ayant le diplôme EFEP/IFM sont les plus nombreux. Cependant, dans le privé et le communautaire, les enseignants ont majoritairement les autres types (DEF, BT/CAP et Autres).

Source : *Annuaire statistique du préscolaire (CPS-SE), 2022-2023*

PARTIE 2 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CITE Niveau 1 : enseignement primaire et CITE Niveau 2 : enseignement secondaire du 1er cycle)

Cet ordre d'enseignement regroupe le Fondamental 1 (Niveau 1 à 3) et le Fondamental 2 (Niveau 4)

I- Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation

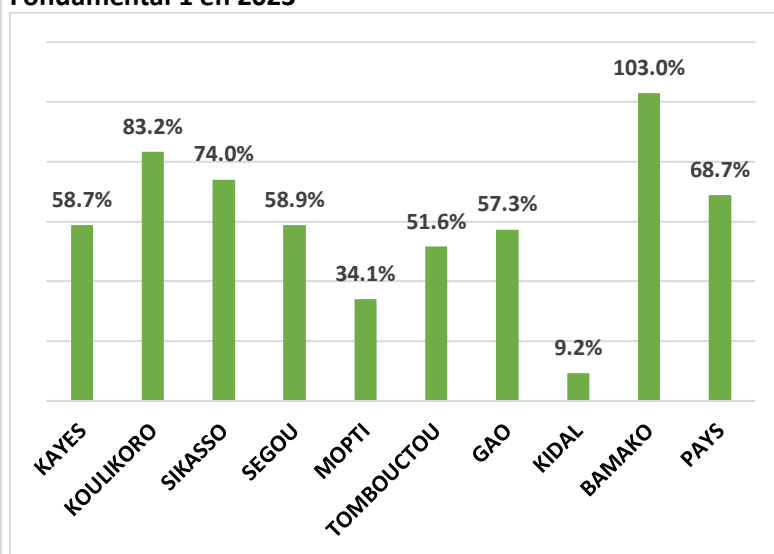
Tableau 8 : Évolution du Taux d'achèvement au Fondamental 1

REGION/ DISTRICT	2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	69,1 %	50,3 %	59,9 %	70,5 %	51,3 %	61,1 %	63,1 %	49,9 %	56,6 %	67,2 %	49,8 %	58,7 %
KOULIKORO	88,2%	80,0%	84,2%	95,9%	80,8%	88,6%	91,7%	83,9%	87,9%	86,9%	79,5%	83,2%
SIKASSO	73,6 %	69,7 %	71,7 %	67,8 %	65,0 %	66,4 %	74,9 %	70,5 %	72,8 %	74,5 %	73,6 %	74,0 %
SEGOU	67,8 %	58,1 %	63,0 %	65,6 %	57,7 %	61,7 %	66,1 %	63,5 %	64,8 %	60,7 %	57,0 %	58,9 %
MOPTI	34,1%	38,0%	36,0%	30,8%	33,3%	32,0%	28,7%	30,8%	29,7%	31,9%	36,4%	34,1%
TOMBOUCTOU	37,6 %	37,9 %	37,7 %	40,7 %	42,7 %	41,6 %	44,8 %	39,5 %	42,2 %	51,9 %	51,3 %	51,6 %
GAO	60,5 %	54,9 %	57,8 %	68,9 %	58,8 %	64,0 %	47,4 %	46,6 %	47,0 %	57,4 %	57,3 %	57,3 %
KIDAL	8,7 %	7,6 %	8,2 %	11,4 %	10,0 %	10,7 %	8,9 %	7,6 %	8,3 %	10,4 %	8,0 %	9,2 %
BAMAKO	101,6 %	109,4 %	105,4 %	97,8 %	104,7 %	101,2 %	98,2 %	105,1 %	101,6 %	99,4 %	106,7 %	103,0 %
PAYS	70,0 %	65,1 %	67,6 %	69,6 %	63,6 %	66,6 %	69,8 %	65,8 %	67,8 %	70,4 %	67,0 %	68,7 %

Source : Annuaires statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023

L'achèvement au Fondamental 1 a évolué de 63,8 % en 2019 à **68,7 %** en 2023. Ce taux dépasse l'objectif du PRODEC2 fixé à 53,5 % à la même période. Le taux d'achèvement (TA) par sexe a augmenté sur la période, avec un TA des garçons constamment supérieur à la moyenne nationale, contrairement à celui des filles, qui reste inférieur à cette moyenne. On observe que plus de 30 % des filles ne terminent pas le premier cycle de l'enseignement fondamental.

Graphique 6 : Disparités régionales du Taux d'achèvement au Fondamental 1 en 2023



Source : Annuaires statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023

En 2023, le district de Bamako a enregistré un taux de 103 %, suivi des régions de Koulikoro et Sikasso, dépassant ainsi la moyenne nationale de 68,7 %. Les régions de Kidal, Mopti et Tombouctou sont les seules à ne pas avoir atteint l'objectif du PRODEC2 fixé à 53,5 %. Ces faibles taux s'expliquent par la situation socio-sécuritaire, les déplacements massifs de populations et la fermeture de plusieurs établissements scolaires dans ces zones.

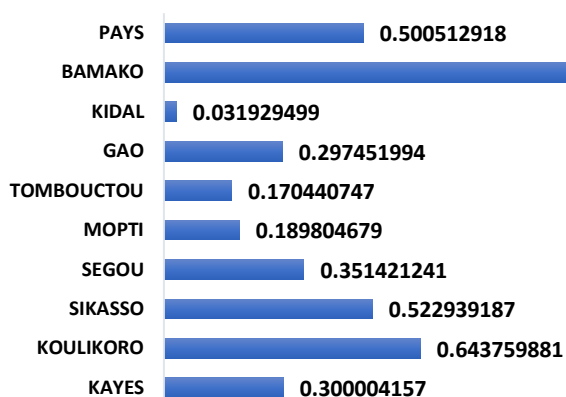
Tableau 9 : Évolution du Taux d'achèvement au Fondamental 2

REGION/ DISTRICT	2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	43,2 %	28,8 %	36,2 %	43,9 %	30,2 %	37,2 %	35,2 %	25,0 %	30,3 %	34,3 %	25,4 %	30,0 %
KOULIKORO	63,8%	55,8%	59,9%	101,6%	63,8%	83,1%	63,6%	56,2%	60,0%	66,3%	62,3%	64,4%
SIKASSO	54,5 %	49,3 %	52,0 %	48,4 %	46,0 %	47,2 %	48,2 %	46,8 %	47,5 %	52,0 %	52,6 %	52,3 %
SEGOU	37,8 %	35,8 %	36,8 %	33,6 %	32,4 %	33,0 %	31,5 %	30,9 %	31,2 %	34,9 %	35,4 %	35,1 %
MOPTI	23,1%	21,2%	22,1%	20,8%	19,1%	20,0%	18,8%	17,4%	18,1%	18,9%	19,1%	19,0%
TOMBOUCTOU	17,8 %	16,5 %	17,2 %	18,7 %	18,1 %	18,4 %	18,6 %	18,2 %	18,4 %	16,7 %	17,4 %	17,0 %
GAO	24,0 %	22,1 %	23,1 %	24,9 %	22,8 %	23,8 %	22,8 %	21,0 %	21,9 %	28,0 %	31,6 %	29,7 %
KIDAL	1,4 %	1,8 %	1,6 %	2,8 %	2,3 %	2,6 %	2,9 %	2,7 %	2,8 %	4,1 %	2,2 %	3,2 %
MENAKA												
TAOUDENIT												
BAMAKO	101,9 %	114,4 %	108,0 %	103,0 %	116,6 %	109,6 %	100,3 %	113,0 %	106,5 %	108,1 %	123,6 %	115,6 %
PAYS	50,2 %	46,8 %	48,6 %	54,7 %	47,3 %	51,1 %	47,3 %	45,0 %	46,2 %	50,1 %	50,0 %	50,1 %

Source : *Annuaire statistique du Fondamental (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

L'achèvement au Fondamental 2 a connu une évolution considérable de 2019 (47,7) à 2021 (51,1 %). Par contre il a connu une baisse entre 2021 et 2022 puis subit une hausse de 3,9 points en 2023 (50,1 %) avec une parité filles garçons de 1. En 2023, le TA a dépassé la cible attendue du PRODEC 2 qui est de 38,1 %. Les données des régions de Ménaka et Taoudenit sont respectivement prises en compte dans celles de Gao et Tombouctou.

Graphique 7 : Disparités régionales du Taux d'achèvement au Fondamental 2 en 2023



En 2023, le district de Bamako (115.6 %), la région de Koulikoro (64,4 %) et la région de Sikasso ont les TA plus élevés que la moyenne nationale (50.1 %) qui est au-dessus de la cible (38,1 %).

Toutes les autres régions ont un Taux d'Achèvement inférieur à la moyenne nationale (50.1 %).

Les plus faibles taux d'achèvement sont constatés dans les régions de Kidal, Tombouctou et Mopti.

Source : *Annuaire statistique du Fondamental (CPS-SE), 2023*

II- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 10 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Fondamental

		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Fondamental	Budget révisé	230 318 332 000	326 361 318 000	263 840 194 000	301 191 152 000
	Part/révisée	10,70 %	13,73 %	11,41 %	12,03 %
Budget total révisé Lois de Finances		2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915

Source : *Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023*

La proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Fondamental est de 12,3 % en 2023 contre 10,7 % en 2020.

Tableau 11 : Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Fondamental

		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Fondamental	Budget révisé	230 318 332 000	326 361 318 000	263 840 194 000	301 191 152 000
	Part/révisée	75,14 %	83,78 %	67,90 %	69,17 %
Budget total révisé Éducation Nationale		306 535 834 000	389 531 392 000	388 565 765 000	435 414 186 000

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

L'enseignement fondamental occupe à lui seul plus des deux tiers (**69,17 %**) du budget total de l'éducation nationale en 2023. L'évolution de ce budget en temps de scie est à l'image de la part allouée à ce sous-secteur sur les dépenses totales du pays.

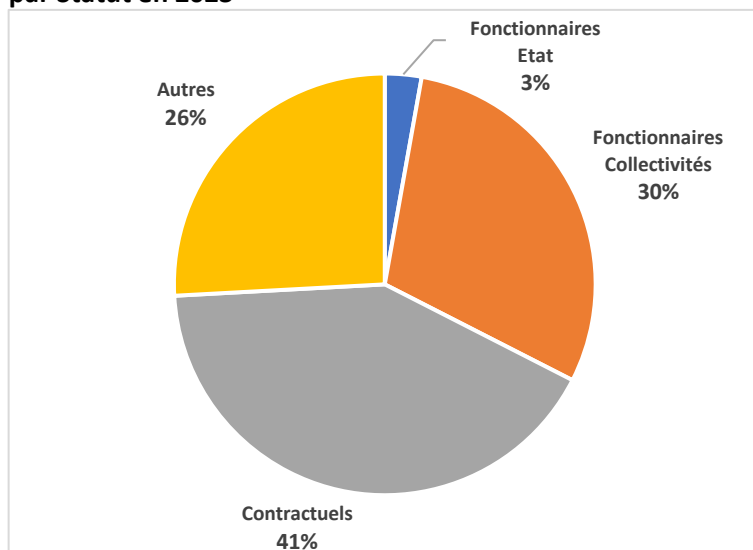
III- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Tableau 12 : Évolution du nombre d'enseignants par statut au Fondamental 1

ANNÉE SCOLAIRE	Fonctionnaires				Contractuels		Autres		TOTAL	
	État		Collectivités		Total	%	Total	%	Total	%
	Total	% Femmes	Total	% Femmes						
2018-2019	2 317	37,07 %	21 058	30,85 %	28 938	32,98 %	12 380	26,32 %	64 693	31,16 %
2019-2020	2 240	36,29 %	21 524	31,47 %	27 557	33,81 %	15 102	30,39 %	66 423	32,36 %
2020-2021	2 153	36,32 %	21 494	32,16 %	29 906	32,77 %	13 080	29,39 %	66 633	32,02 %
2021-2022	2 185	35,61 %	23 554	31,77 %	34 365	31,90 %	16 856	32,45 %	76 960	32,09 %
2022-2023	2 147	38,84 %	22 679	30,42 %	31 783	33,17 %	19 747	30,30 %	76 356	31,77 %
TAMA	-1,89%		1,87%		2,37%		12,38%		4,23%	

Source : Annuaires statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023

Graphique 8 : Répartition des enseignants du Fondamental 1 par Statut en 2023



Source : Annuaires statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023

Globalement, le nombre d'enseignants a augmenté de **4,23 %** en moyenne chaque année. Cette augmentation est constatée dans tous les statuts d'enseignants excepté les fonctionnaires de l'État. Cet été de fait est dû au fait que depuis plusieurs années, les recrutements ne se font que dans la fonction publique des collectivités. Quel que soit le statut, la proportion des enseignantes représente le tiers du personnel. En 2023, les fonctionnaires des collectivités territoriales représentent **30 %** du total.

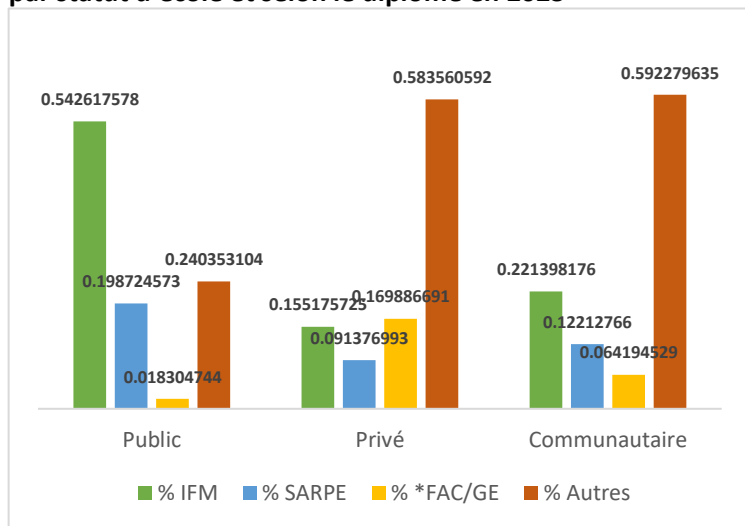
Tableau 13 : Disparités régionales d’enseignants au Fondamental 1

RÉGION/DISTRICT	2021-2022		2022-2023	
	Total	% Femmes	Total	% Femmes
KAYES	4 245	12,8 %	4 686	10,1 %
KOULIKORO	17 670	36,9%	16 754	36,7%
SIKASSO	6 064	35,2 %	5 849	35,6 %
SEGOU	6 336	33,9 %	6 413	34,3 %
MOPTI	2 037	40,9%	1 893	40,9%
TOMBOUCTOU	1 927	22,6 %	1 557	30,8 %
GAO	1 882	26,0 %	1 880	24,7 %
KIDAL	213	12,2%	166	17,5%
MENAKA	225	21,3%	238	15,5%
TAOUDENIT	70	14,3%	61	13,1%
NIOURO	1 120	11,1%	1 273	11,1%
KITA	3 346	20,0 %	3 253	21,2 %
DIOILA	2 222	27,4%	2 354	25,3%
NARA	721	15,8 %	796	15,1 %
BOUGOUNI	4 633	26,6 %	4 749	26,0 %
KOUTIALA	3 525	29,7%	3 570	27,7%
SAN	3 660	31,7 %	3 559	31,1 %
DOUMENTZA	1 402	25,0 %	1 448	24,5 %
BANDIAGARA	1 408	25,0 %	1 540	23,1 %
BAMAOKO	14 254	38,4 %	14 228	38,9 %
TOTAL	76 960	32,1 %	76 267	31,8 %

La région de Koulikoro et le district de Bamako possèdent les plus grands nombres d’enseignants en 2022-2023. En moyenne, les enseignantes représentent 31,8 % des effectifs totaux en 2022-2023. Dans les régions de Mopti, Koulikoro et le district de Bamako, la représentativité des femmes est supérieure à la moyenne nationale et les plus faibles effectifs sont constatés dans les régions de Kayes, Nioro et Taoudenit. Ces faibles effectifs peuvent s’expliquer par le contexte socio-sécuritaire.

Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2021-2022/2022-2023*

Graphique 9 : Répartition des enseignants du Fondamental 1 par statut d’école et selon le diplôme en 2023



Dans le statut public, les enseignants sont majoritairement sortants des IFM tandis que dans le statut privé et communautaire le nombre est insignifiant. De manière générale entre 2019 et 2023, la part des sortants des IFM est en augmentation au niveau du privé (14,8 à 15,5) et du communautaire (4,3 à 22,2). Par contre, dans le public, cette part est en baisse (56,2 à 54,3).

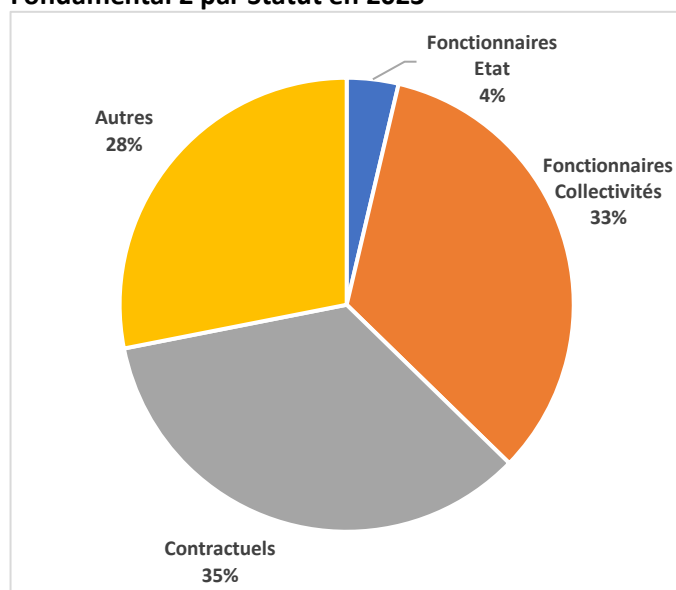
Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

Tableau 14 : Évolution du nombre d'enseignants par statut au Fondamental 2

ANNÉES SCOLAIRES	Fonctionnaires				Contractuels		Autres		TOTAL	
	État		Collectivités		Total	% Femmes	Total	% Femmes	Total	% Femmes
	Total	% Femmes	Total	% Femmes						
2018-2019	1 295	30,5 %	12 891	17,8 %	14 098	17,4 %	4 967	17,0 %	33 251	18,0 %
2019-2020	1 457	29,9 %	13 596	18,5 %	13 609	14,3 %	4 691	17,7 %	33 353	17,1 %
2020-2021	1 224	25,4 %	13 175	18,3 %	15 861	15,8 %	3 979	14,4 %	34 239	17,0 %
2021-2022	1 563	27,2 %	13 043	16,8 %	14 889	14,1 %	7 826	12,6 %	37 321	15,3 %
2022-2023	1 427	31,6 %	13 036	18,1 %	13 426	15,3 %	10 893	18,3 %	38 782	17,7 %
TAMA	2,5%		0,3%		-1,2%		21,7%		3,9%	

Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Graphique 10 : Répartition des enseignants du Fondamental 2 par Statut en 2023



Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

Le nombre d'enseignants est passé de 33.251 en 2019 à 38.782 en 2023 soit un TAMA de 3,9 % et avec un pourcentage des enseignantes encore très faible et ne dépassant pas 18 % sur toute la période reste.

En 2023, les contractuels et les fonctionnaires des collectivités sont les plus nombreux avec des proportions respectives de 35 % et 33 %. Cela s'explique surtout par le recrutement du personnel enseignant dans la fonction publique des collectivités et des contractuels dans les écoles privées. Les fonctionnaires de l'État n'atteignent pas 5 % principalement en raison du départ de ce vivier à la retraite et au non-recrutement dans la fonction publique de l'État.

Tableau 15 : Disparités régionales du nombre d'enseignants au Fondamental 2 en 2023

RÉGION/DISTRICT	2021-2022		2022-2023		TAR
	Total	% Femmes	Total	% Femmes	
KAYES	1 864	9,7 %	2 041	8,9 %	9,50 %
KOULIKORO	8 630	18,0%	10 174	22,5%	17,89%
SIKASSO	2 776	18,0 %	2 810	18,8 %	1,22 %
SEGOU	1 891	17,3 %	1 878	17,5 %	-0,69 %
MOPTI	729	11,9%	702	13,1%	-3,70%
TOMBOUCTOU	521	12,3 %	482	17,8 %	-7,49 %
GAO	811	12,1 %	787	8,5 %	-2,96 %
KIDAL	22	0,0%	31	3,2%	40,91%
TAOUDENIT	9	22,2%	10	20,0%	11,11%
MENAKA	60	0,0%	75	6,7%	25,00%
NIORO	393	5,9%	417	5,0%	6,1%
KITA	896	9,4 %	836	10,5 %	-6,7 %

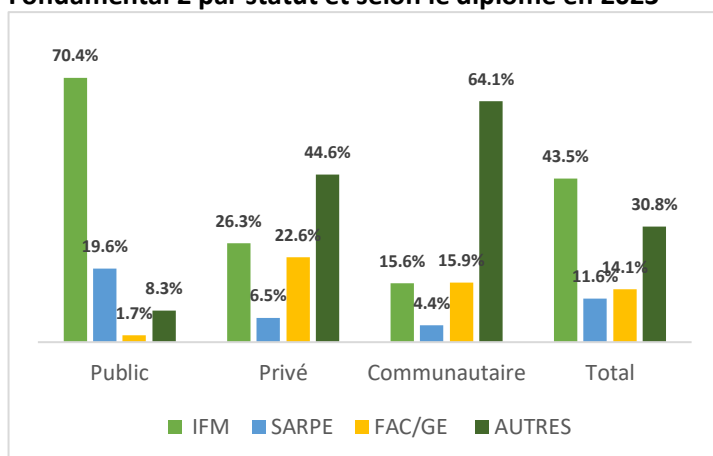
Globalement, le nombre d'enseignants a augmenté sur l'ensemble du pays de 2022 (37321) à 2023 (38782) soit une croissance de **3,91 %** même si une régression du taux de croissance est enregistrée dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao nouvelles régions créées exceptées Nioro, Kita et Nara.

Le pourcentage des enseignantes le plus élevé est observé dans la région de Koulikoro (22,5 %) et le plus faible à Nara (2,5 %) en 2023.

DIOILA	767	12,6%	799	12,0%	4,2%
NARA	112	5,4 %	118	2,5 %	5,4 %
BOUGOUNI	1327	12,1 %	1 192	11,1 %	-10,2 %
KOUTIALA	1707	19,4%	1 689	19,8%	-1,1%
SAN	1297	12,6 %	1 173	12,3 %	-9,6 %
DOUENTZA	390	10,3 %	336	15,5 %	-13,8 %
BANDIAGARA	476	8,4 %	423	11,6 %	-11,1 %
BAMAHO	12 643	15,4 %	12 809	18,4 %	1,31 %
PAYS	37 321	15,3 %	38 782	17,7 %	3,91 %

Source : *Annuaire statistique du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

Graphique 11 : Répartition des enseignants du Fondamental 2 par statut et selon le diplôme en 2023



Source : *Annuaire statistique du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

La proportion des enseignants diplômés des IFM/ENSEC/IPEG, 43,5 %, est la plus importante en 2023. En plus, 11,6 % du personnel enseignant sont issus de la SARPE et 14,1 % sont issus des facultés ou des grandes écoles.

Les enseignants diplômés des IFM/ENSEC/IPEG constituent 70,4 % des enseignants du public, 26,3 % des enseignants du privé, 15,6 % des enseignants du communautaire.

IV- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

4.1 Dimension 1 : Recrutements

Tableau 16 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants du Fondamental 1

Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	3 739	3 925	4 212	4 525	16 401
Nombre d'enseignants recrutés	0	1 093	257	0	1 350
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	27,8 %	6,1 %	0,0 %	8,2 %

Source : *MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE*

Le faible recrutement au niveau de ce sous-secteur est dû surtout à la disponibilité des ressources suffisantes sur le budget d'état. Sur la période concernée, seulement 8,2 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants généralistes. Le taux est nul en 2020 et 2023 et respectivement de 27,8 % et 6,1 % en 2021 et 2022.

Tableau 17 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d’enseignants du Fondamental 2

Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	1 580	1 670	1 736	1 711	6 697
Nombre d’enseignants recrutés	0	655	141	0	796
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	39,2 %	8,1 %	0,0 %	11,9 %

Source : MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE

Ce sous-secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, seulement 11,9 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d’enseignants spécialistes. Le taux est nul en 2020 et 2023 et respectivement de 39,2 % et 8,1 % en 2021 et 2022.

4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »

Tableau 18 : Ratio élèves-maîtres/enseignants dans les IFM

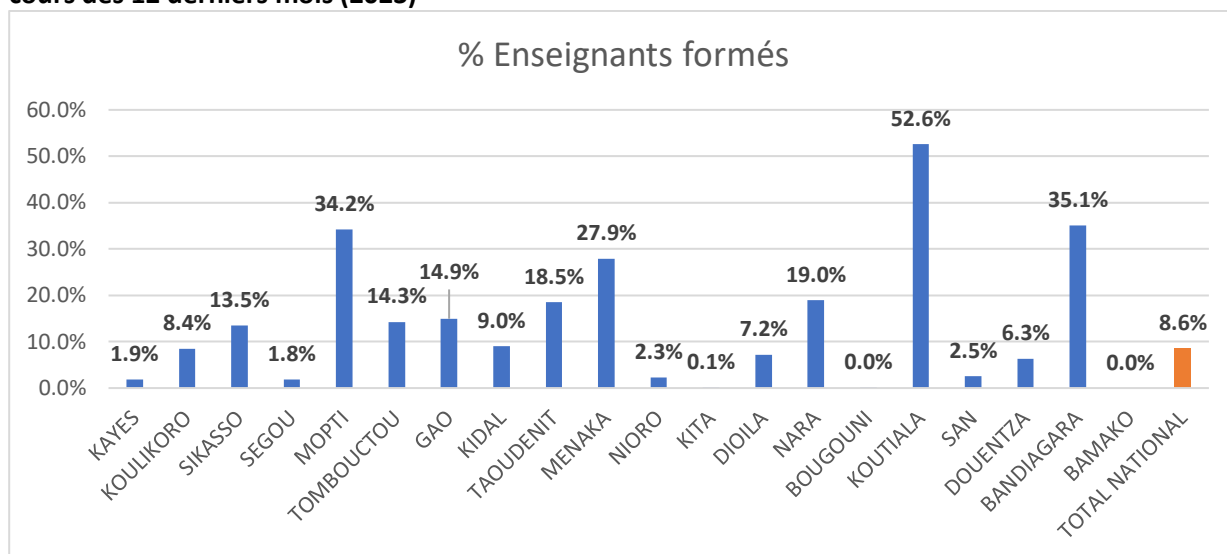
Tableau 18 : Ratio élèves-maîtres/enseignants dans les IFM

REGION/ DISTRICT	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
KAYES	14	15	13	16	12
KOULIKORO	9	8	9	8	6
SIKASSO	18	14	15	10	10
SEGOU	14	11	15	12	12
MOPTI	23	22	18	19	26
TOMBOUCTOU	26	19	18	17	15
GAO	21	11	16	24	20
KIDAL					
TAOUDENNI					
MENAKA					
NIORO				18	16
KITA				14	16
DIOILA					
NARA				12	16
BOUGOUNI				22	14
KOUTIALA				11	10
SAN				21	17
DOUENTZA				29	15
BANDIAGARA					
BAMA KO	7	6	5	6	5
NATIONAL	15	12	13	13	11

Source : *Annuaire statistique du Fondamental (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Le ratio a diminué de 15 à 11 entre 2020 et 2023, ce qui montre qu’en 2023 il est en dessous de la norme qui est de 25. Les régions sans données ne disposent pas d’IFM.

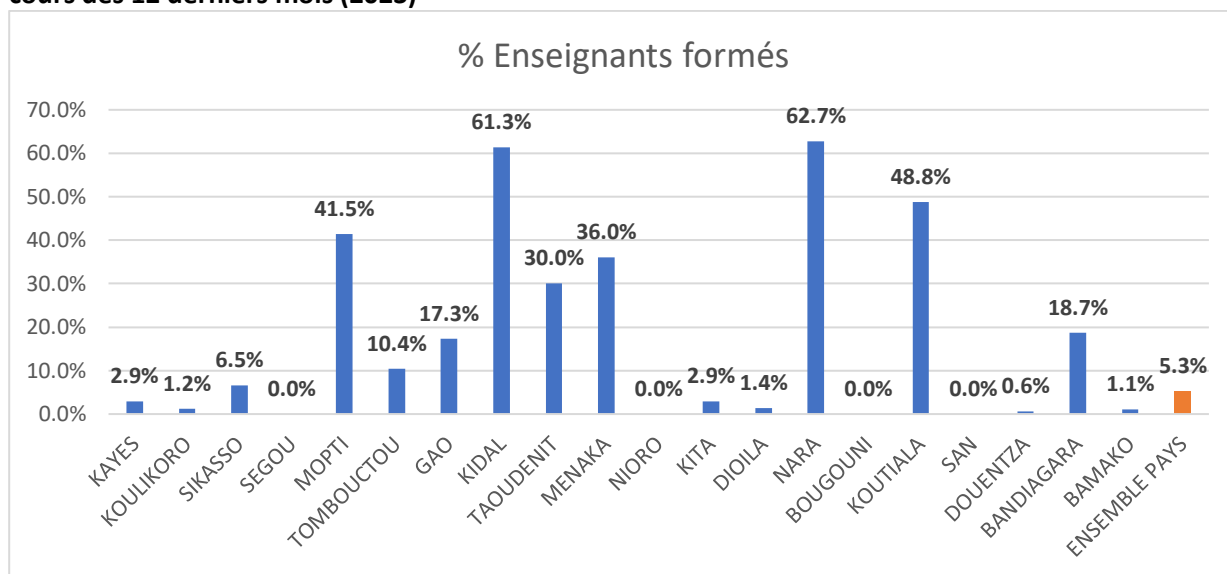
Graphique 12 : Pourcentage d’enseignants du fondamental 1 ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)



Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

La proportion d’enseignants ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois au Fondamental 1 est de **8,6 %**, largement en dessous de la cible de 20 % du PRODEC 2. Cependant, les régions de Koutiala, Bandiagara, Mopti et Ménaka ont un pourcentage largement au-dessus de cette cible.

Graphique 13 : Pourcentage d’enseignants du fondamental 2 ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)

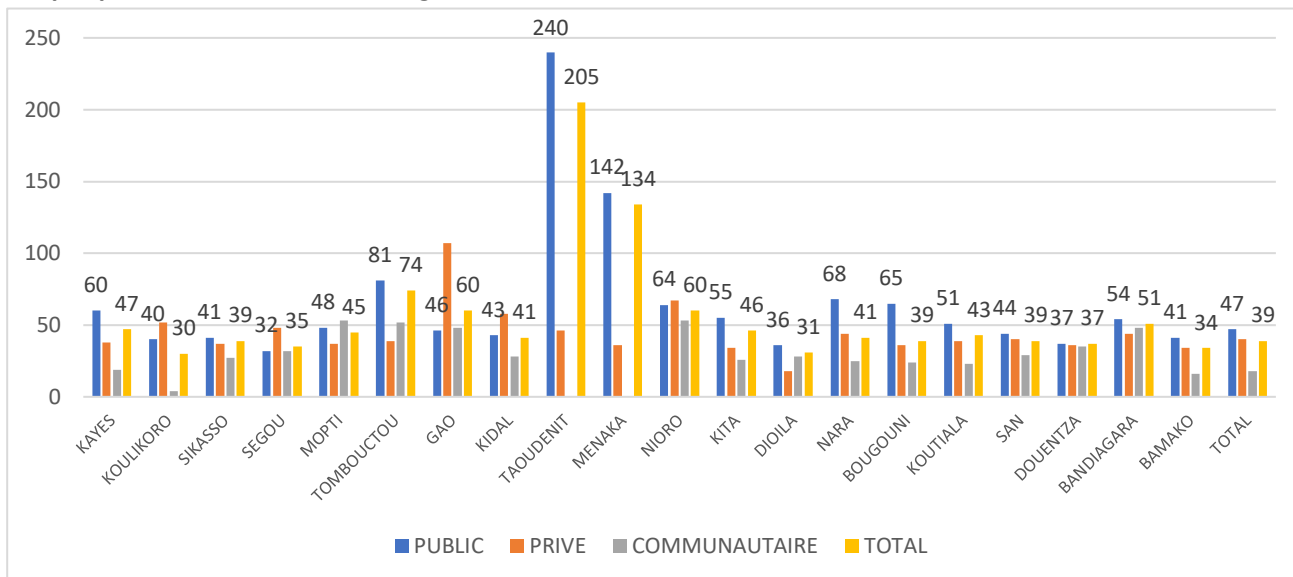


Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

La proportion d’enseignants ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois au Fondamental 1 est de **5,3 %**, largement en dessous de la cible de 20 % du PRODEC 2. Cependant, les régions de Nara, Kidal, Koutiala, Mopti, Ménaka et Taoudenit ont un pourcentage largement au-dessus de cette cible.

4.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »

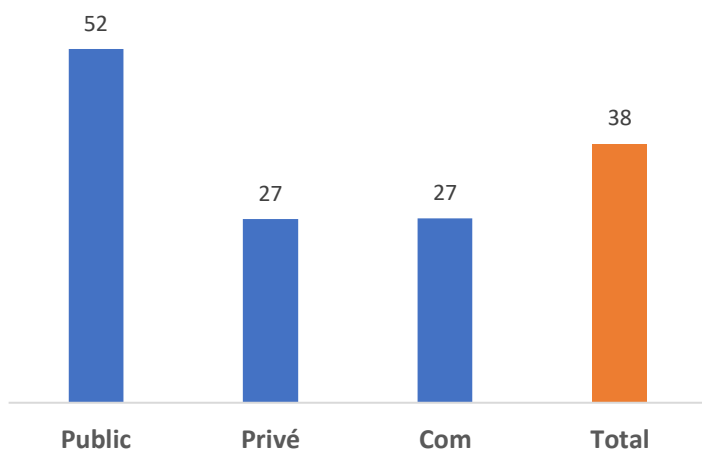
Graphique 14 : Ratio Élèves/Enseignant au Fondamental 1



Source : *Annuaire statistique du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

Globalement, en 2023, le Ratio Élèves/Enseignant au Fondamental 1 est de **39** avec 47 pour le Public. Les régions les plus défavorisées sont Taoudenit (205), Ménaka (134), Tombouctou (74), Gao (60) et Nioro (60). Ceci est surtout à la situation sécuritaire dans ces zones.

Graphique 15 : Ratio Élèves/Enseignant au Fondamental 2

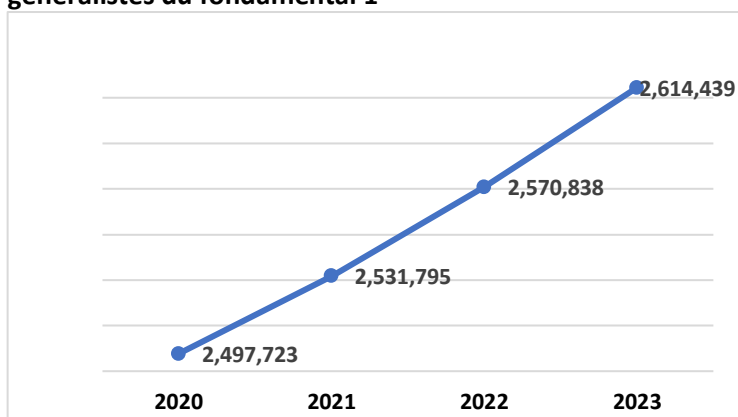


Au Fondamental 2, le ratio est de **38**, ce qui est en dessous de la cible du PRODEC 2 (45). Cependant il existe d'importantes disparités en termes de statut d'école. Le ratio est de **52** au public (Cible PRODEC 2 : 44) contre 27 au privé et au communautaire.

Source : *Annuaire statistique du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

4.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

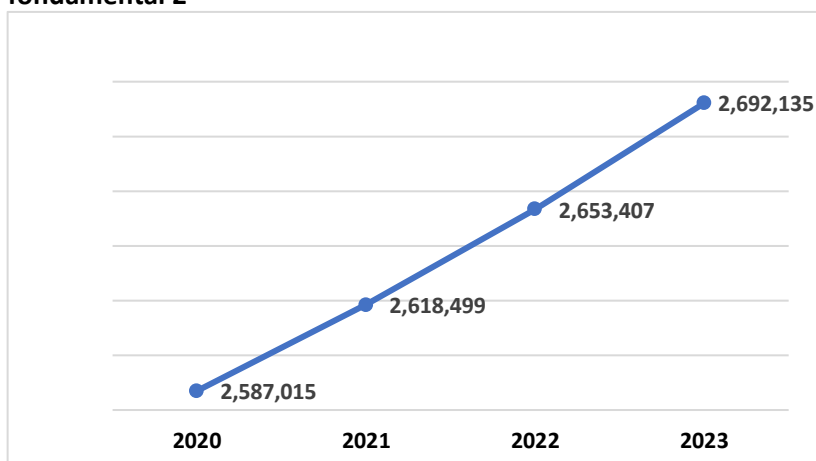
Graphique 16 : Évolution du salaire moyen des enseignants généralistes du fondamental 1



Source : MSFE PRODEC2

Le salaire moyen des enseignants généralistes du fondamental 1 a augmenté avec une croissance relative de **4,7 %** sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

Graphique 17 : Évolution du salaire moyen des enseignants du fondamental 2

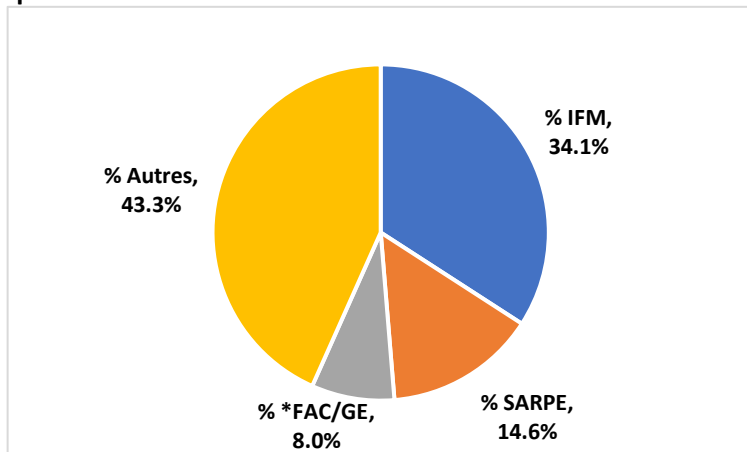


Source : MSFE PRODEC2 e

Le salaire moyen des enseignants spécialistes du fondamental 2 a augmenté avec une croissance relative de **4 %** sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

4.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante »

Graphique 18 : Pourcentage d'enseignants du fondamental 1 qualifiés selon les normes nationales

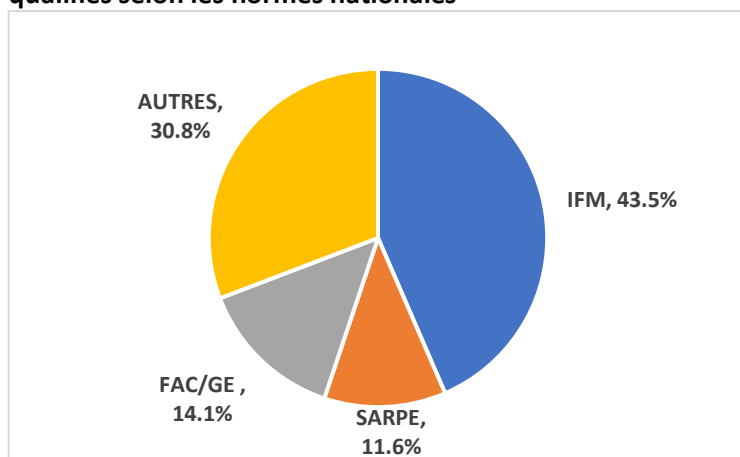


Source : Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023

Le pourcentage d'enseignants du Fondamental qualifiés est de **34,1 %**, soit presque le tiers des enseignants en classe. Les autres catégories sont surtout utilisées par les écoles privées et communautaires.

Il faut rappeler que dans le cadre de la formation initiale, l'objectif du PRODEC est de former les enseignants pour tout statut d'écoles.

Graphique 19 : Pourcentage d’enseignants du fondamental 2 qualifiés selon les normes nationales



Au niveau du Fondamental 2, le pourcentage d’enseignants qualifiés est de 43,5 %, soit presque la moitié des enseignants en classe.

Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE)*

4.6 Dimension 9 : « Gouvernance »

Tableau 19 : Proportion de chefs d’établissements du Fondamental ayant bénéficié d’un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois

RÉGION/ DISTRICT	Nombre de chefs d’établissement du Fondamental 1 formés en montage de projets d’école conformément au plan de formation	Nombre de chefs d’établissement du Fondamental 2 formés en montage de projets d’école conformément au plan de formation
TOTAL NATIONAL	1 050	269

Source : *Annuaire statistiques du Fondamental (CPS-SE), 2022-2023*

Le nombre de chefs d’établissements formés en montage de projets d’école est de 1 050 au Fondamental 1 et 269 au Fondamental 2.

PARTIE 3 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL (CITE Niveau 3 : enseignement secondaire du second cycle)

Cet ordre d'enseignement dure 3 ans et est sanctionné par le Baccalauréat général.

I- Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation

Tableau 20 : Taux d'achèvement au secondaire général

REGION/ DISTRICT	2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023			PARITÉ F/G en 2023
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
KAYES	5,78 %	3,50 %	4,67 %	4,13 %	2,46 %	3,32 %	7,85 %	5,56 %	6,73 %	7,27 %	6,06 %	6,68 %	0,83
KOULIKORO	8,74%	7,21%	7,99%	8,72%	5,44%	7,12%	20,89%	18,07%	19,52%	25,28%	22,20%	23,78%	0,88
SIKASSO	16,57 %	12,20 %	14,44 %	8,32 %	4,24 %	6,33 %	22,14 %	17,50 %	19,87 %	20,77 %	15,91 %	18,40 %	0,77
SEGOU	10,88 %	7,03 %	9,00 %	6,61 %	4,21 %	5,44 %	13,62 %	10,85 %	12,27 %	13,23 %	10,86 %	12,07 %	0,82
MOPTI	5,72%	3,65%	4,71%	5,66%	3,51%	4,61%	6,10%	5,49%	5,80%	7,08%	5,85%	6,48%	0,83
TOMBOUCTOU	1,94 %	0,96 %	1,46 %	6,29 %	3,03 %	4,70 %	3,78 %	2,08 %	2,95 %	3,42 %	2,99 %	3,21 %	0,87
GAO	7,68 %	5,62 %	6,67 %	5,12 %	3,77 %	4,46 %	13,71 %	11,09 %	12,43 %	5,33 %	4,63 %	4,98 %	0,87
KIDAL	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,41 %	1,11 %	1,78 %	2,54 %	1,67 %	2,12 %	0,66
BAMAKO	51,80 %	48,66 %	50,27 %	43,39 %	42,38 %	42,90 %	88,26 %	80,65 %	84,54 %	66,01 %	62,47 %	64,28 %	0,95
NATIONAL	14,65 %	11,86 %	13,29 %	11,28 %	8,75 %	10,04 %	23,33 %	20,04 %	21,73 %	20,71 %	18,10 %	19,43 %	0,87

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire général (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

On note une évolution en dents de scie du TA de 2019 à 2023. Des phénomènes tels que le redoublement, l'abandon dû à l'insécurité, le travail des enfants, les sites d'orpillage, le non-respect du temps réel d'apprentissage, les mariages précoces ainsi que les abandons expliquent cette situation.

Par ailleurs, le TA observé en 2023 (**19,43 %**) est nettement supérieur à la cible prévue au PRODEC 2 (9,4 %). Ce constat explique l'option du PRODEC 2 qui prévoit une baisse de la fréquentation au secondaire général au profit des enseignements technique et professionnel.

Il est à remarquer que c'est dans les régions de Kidal et de Sikasso que les filles sont plus défavorisées en matière d'achèvement du cycle du secondaire général avec respectivement des indices de parité F/G de 0,66 et 0,77.

II- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 21: Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Secondaire Général

		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Secondaire Général	Budget révisé	31 006 972 000,000	38 095 667 000	36 223 813 000	51 706 387 000
	Part/révisée	1,44 %	1,60 %	1,57 %	2,07 %
Budget total révisé Lois de Finances		2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915

Source : *Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023*

La proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement secondaire général est de 2,07 % en 2023 contre 1,44 % en 2020.

Tableau 22 : Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Secondaire Général

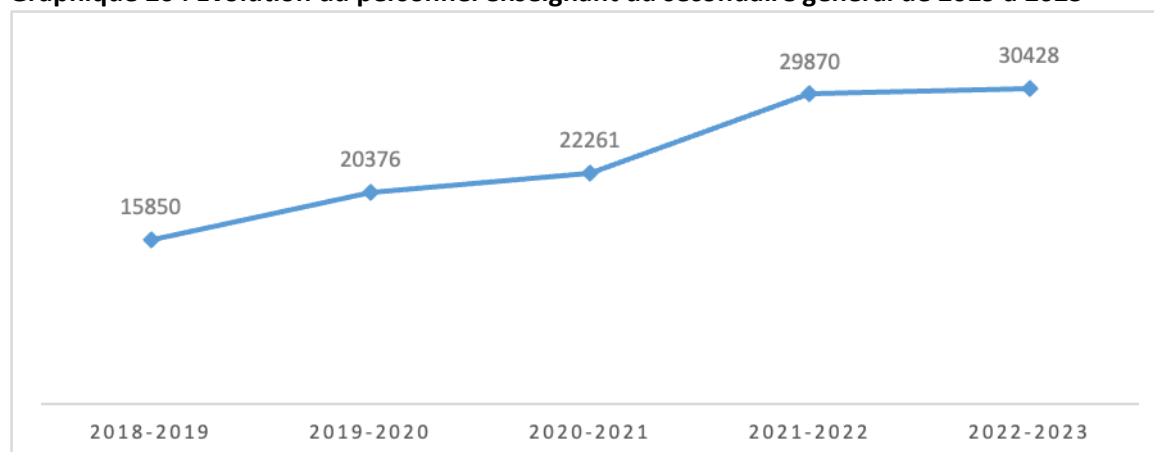
		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Secondaire Général	Budget révisé	31 006 972 000,000	38 095 667 000	36 223 813 000	51 706 387 000
	Part/révisée	10,12 %	9,78 %	9,32 %	11,88 %
Budget total révisé Éducation Nationale		306 535 834 000	389 531 392 000	388 565 765 000	435 414 186 000

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La part de l'enseignement secondaire général dans le budget du Ministère de l'Éducation Nationale est 11,88 % en 2023 contre 10,12 % en 2020. Cette réduction reflète celle des dépenses publiques totales.

III- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Graphique 20 : Évolution du personnel enseignant du secondaire général de 2019 à 2023



Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire général (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

On constate une évolution constante du nombre d'enseignants de 2019 à 2023, passant de 15 850 à 30 428, soit un accroissement de 91,9 %. Cette augmentation du nombre d'enseignants est fortement liée à l'évolution du nombre d'enseignants au privé.

Tableau 23 : Disparité régionale des enseignants de l'enseignement Secondaire Général

RÉGION/DISTRICT	2021-2022		2022-2023		TAR entre 2022 et 2023
	TOTAL	% Femme	TOTAL	% Femme	
KAYES	1 046	6,21 %	1 199	5,50 %	14,60 %
KOULIKORO	7 273	6,61%	7 151	7,10%	-1,70%
SIKASSO	1 424	14,40 %	1 400	14,00 %	-1,70 %
SEGOU	1 894	6,28 %	1 894	6,30 %	0,00 %
MOPTI	482	4,56%	488	4,50%	1,20%
TOMBOUCTOU	318	7,55 %	360	3,30 %	13,20 %
GAO	434	2,07 %	368	0,80 %	-15,20 %
KIDAL	23	0,00%	23	0,00%	0,00%
TAOUDENIT	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
MENAKA	23	0,00%	20	0,00%	-13,00%
NIORO	148	6,08%	171	4,70%	15,50%
KITA	550	2,00 %	743	3,90 %	35,10 %
DIOILA	502	3,39%	507	4,10%	1,00%

NARA	15	0,00 %	15	0,00 %	0,00 %
BOUGOUNI	696	4,02 %	744	4,00 %	6,90 %
KOUTIALA	1 475	9,15%	1 277	8,80%	-13,40%
SAN	916	8,08 %	833	5,90 %	-9,10 %
DOUMENTZA	238	2,94 %	239	2,90 %	0,40 %
BANDIAGARA	372	0,81 %	240	7,50 %	-35,50 %
BAMAKO	12 041	7,61 %	12 756	7,30 %	5,90 %
PAYS	29 870	7,11 %	30 428	7,00 %	1,90 %

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire général (CPS-SE), 2021-2022/2022-2023*

De 2019 à 2023, le nombre d'enseignants est passé de 15 850 à 30 428.

Par ailleurs, il est à noter que de 2022 à 2023, la région de Kita (35,1 %) a connu le taux d'accroissement le plus élevé s'agissant des enseignants. Tandis que la région de Bandiagara (-35,5 %) a enregistré sur la même période le taux le plus faible.

De 2019 à 2023, la proportion d'enseignantes a toujours été moins de 9 %. Des efforts restent donc à faire. En 2023, la plus forte concentration d'enseignantes est observée à Sikasso, soit 14 % de l'effectif régional.

L'effectif des enseignants au public en 2023 (5 321) est nettement supérieur à celui prévu par le PRODEC 2 (2 790 enseignants).

IV- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

4.1 Dimension 1 : Recrutements

Tableau 24 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants au secondaire général

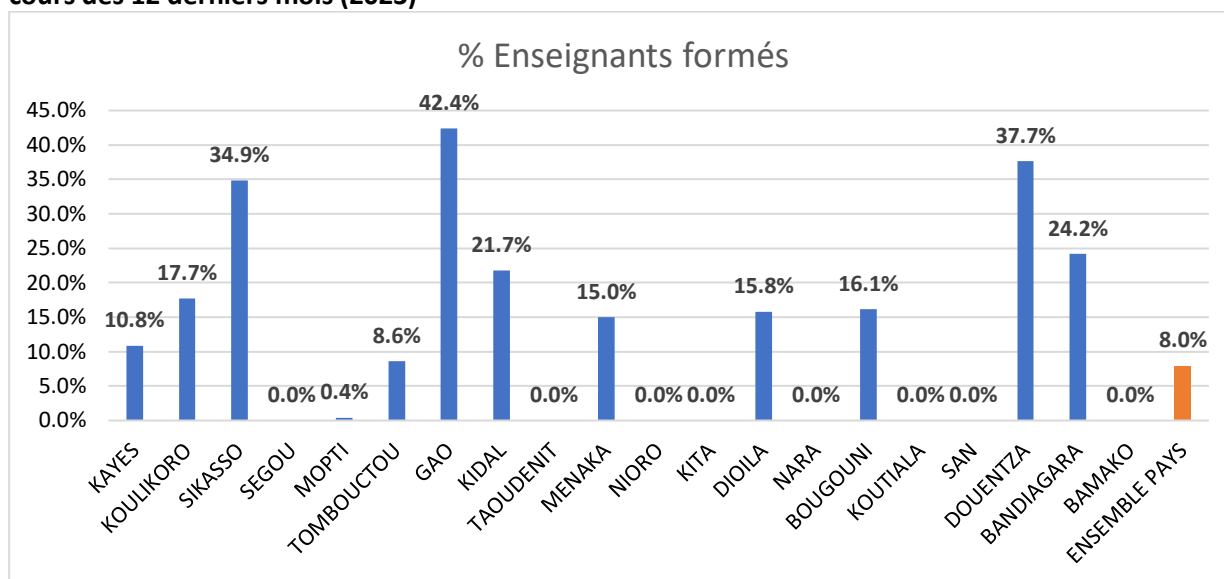
Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	81	188	187	183	639
Nombre d'enseignants recrutés	0	128	52	0	180
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	68,1 %	27,8 %	0,0 %	28,2 %

Source : *MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE*

Ce sous-secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, seulement 28,2 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants. Le taux est nul en 2020 et 2023 et respectivement de 68,1 % et 27,8 % en 2021 et 2022.

4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »

Graphique 21 : Pourcentage d'enseignants du secondaire général ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)

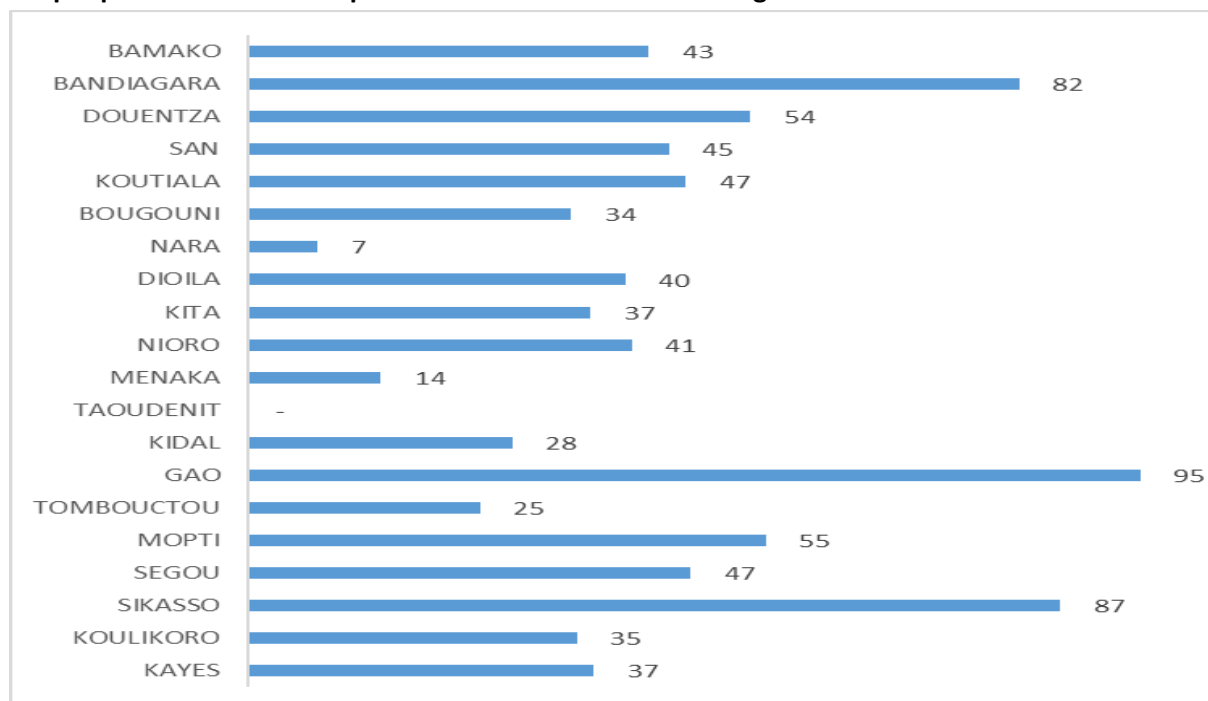


Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire général (CPS-SE), 2022-2023*

La proportion d'enseignants ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois au Fondamental 1 est de **8 %**, largement en dessous de la cible de 20 % du PRODEC 2. Cependant, les régions de Gao, Douentza, Sikasso, Bandiagara et Kidal ont un pourcentage supérieur à cette cible.

4.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »

Graphique 22 : Ratio Élèves par Salle de classe au secondaire général en 2023

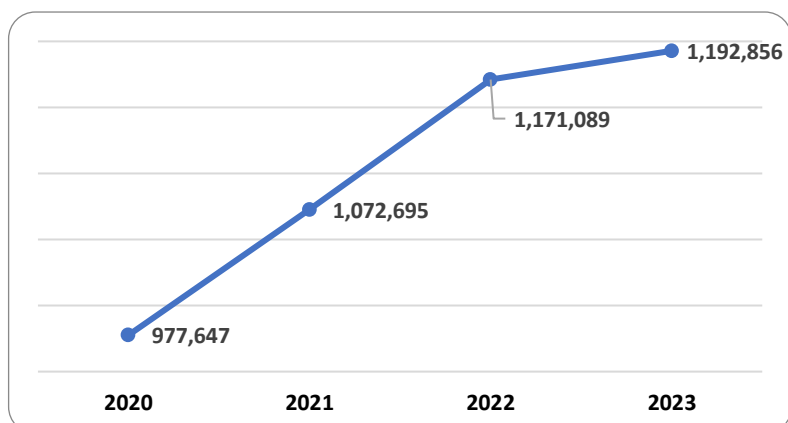


Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire général (CPS-SE), 2022-2023*

Sur le plan national, le ratio élèves/salle est de 43 élèves par salle. Cependant, cette situation cache des disparités régionales. Comparativement à la moyenne nationale, les ratios les plus favorables sont observés à Nara (7), Ménaka (14), Tombouctou (25) et Kidal (28). Tandis qu'à Gao, le ratio est de 95. Les autres régions présentent des ratios intermédiaires.

4.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

Graphique 23 : Évolution du salaire moyen des enseignants

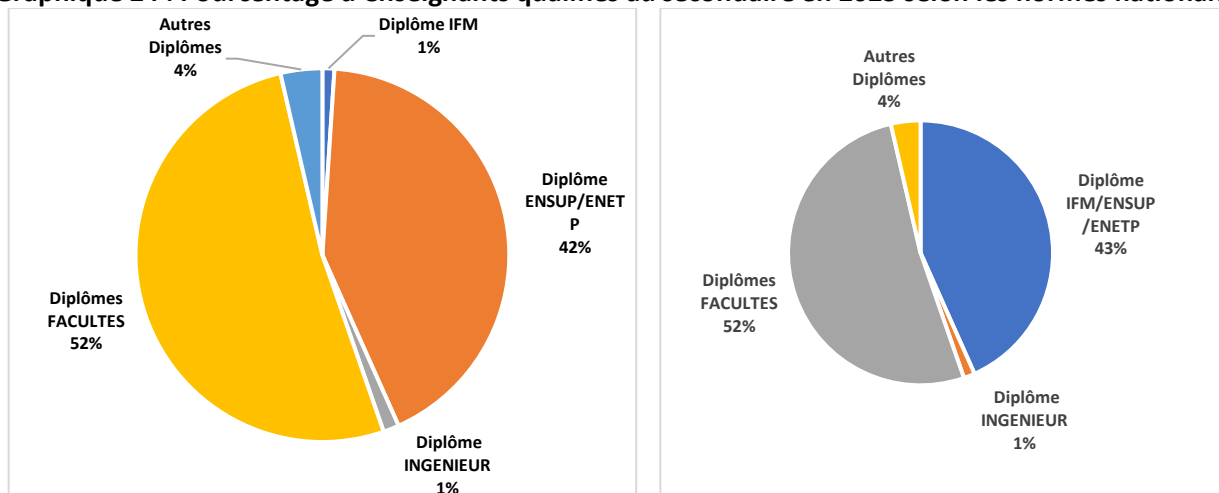


Le salaire moyen des enseignants généralistes du fondamental 1 a fortement augmenté avec une croissance relative de 22 % sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

Source : MSFE PRODEC2

4.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante »

Graphique 24 : Pourcentage d'enseignants qualifiés au secondaire en 2023 selon les normes nationales



Source : Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire général (CPS-SE), 2022-2023

Au niveau du secondaire général, le pourcentage d'enseignants qualifiés est de 43 %, soit presque la moitié des enseignants en classe. Il s'agit des enseignants issus des écoles d'enseignement normal (IFM, ENSUP et ENTP).

4.6 Dimension 9 : « Gouvernance »

Tableau 25 : Proportion de chefs d'établissement au secondaire général ayant bénéficié d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois

	Nombre de responsables formés en montage de projets d'école conformément au plan de formation	Nombre de responsables formés en administration scolaire conformément au plan de formation	Nombre total de chefs d'établissements formés
ENSEMBLE PAYS	94	114	208

Source : Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire général (CPS-SE), 2022-2023

En 2023, le nombre de chefs d'établissements formés en montage de projets d'école est de 94 et en administration scolaire 114, soit au total 208 enseignants du secondaire général.

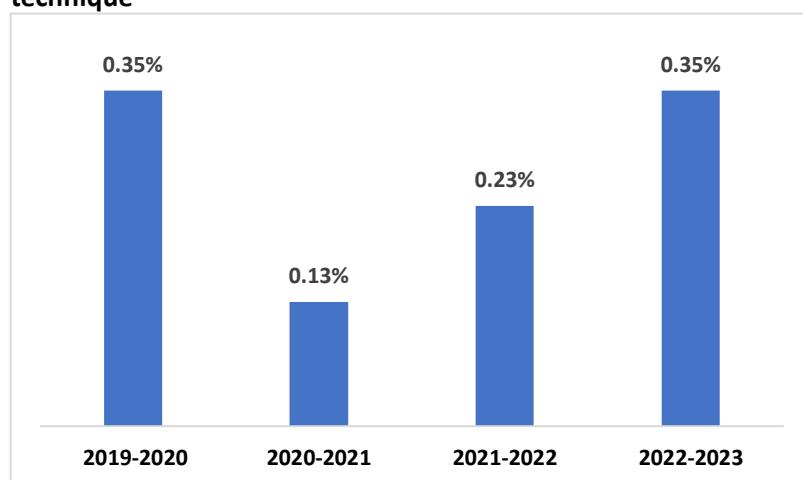
PARTIE 4 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CITE Niveau 3 : enseignement secondaire du second cycle)

Il est constitué de l'enseignement technique, d'une durée d'étude de trois (03) ans, sanctionné par le diplôme du baccalauréat technique et de l'enseignement secondaire professionnel constitué de deux cycles et sanctionné par les diplômes ci-après :

- Le Brevet technicien (BT) après une durée d'étude de quatre (04) ans. Le BT est divisé en deux parties c'est-à-dire le BT1 obtenu à la fin de la troisième année d'étude et le BT2 à la fin du cycle ;
- Le Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) obtenu après une durée d'étude de deux (02) ans.

I- Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation

Graphique 25 : Évolution du Taux d'achèvement au secondaire technique



De 2019 à 2021, on note une évolution en dents de scie du TA puis à partir de 2021, il croît de manière régulière pour atteindre 0,35 % en 2023. Il en ressort un taux moyen de 0,25 % sur la période. En 2023, 0,35 % des enfants en âge de fréquenter la dernière année du secondaire technique la fréquentent effectivement.

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire technique (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Tableau 26 : Disparités régionales du Taux d'achèvement au secondaire technique

REGION/ DISTRICT	2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023			PARITÉ F/G
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
KAYES	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,07 %	0,08 %	0,08 %	0,26 %	0,23 %	0,24 %	0,88
KOULIKORO	0,06 %	0,04 %	0,05 %	0,02 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %	0,06 %	0,05 %	0,09 %	0,08 %	0,08 %	0,91
SIKASSO	0,31 %	0,17 %	0,24 %	0,32 %	0,24 %	0,28 %	0,35 %	0,30 %	0,33 %	0,65 %	0,47 %	0,56 %	0,72
SEGOU	0,48 %	0,26 %	0,37 %	0,26 %	0,16 %	0,21 %	0,18 %	0,12 %	0,15 %	0,25 %	0,14 %	0,20 %	0,58
MOPTI	0,41 %	0,29 %	0,35 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,29 %	0,23 %	0,26 %	0,25 %	0,27 %	0,26 %	1,06
TOMBOUCTOU	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0
GAO	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0
KIDAL	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0
BAMAKO	1,99 %	1,05 %	1,53 %	0,09 %	0,48 %	0,28 %	0,92 %	0,56 %	0,75 %	1,28 %	0,88 %	1,08 %	0,69
NATIONAL	0,45 %	0,25 %	0,35 %	0,11 %	0,14 %	0,13 %	0,26 %	0,20 %	0,23 %	0,40 %	0,30 %	0,35 %	0,74

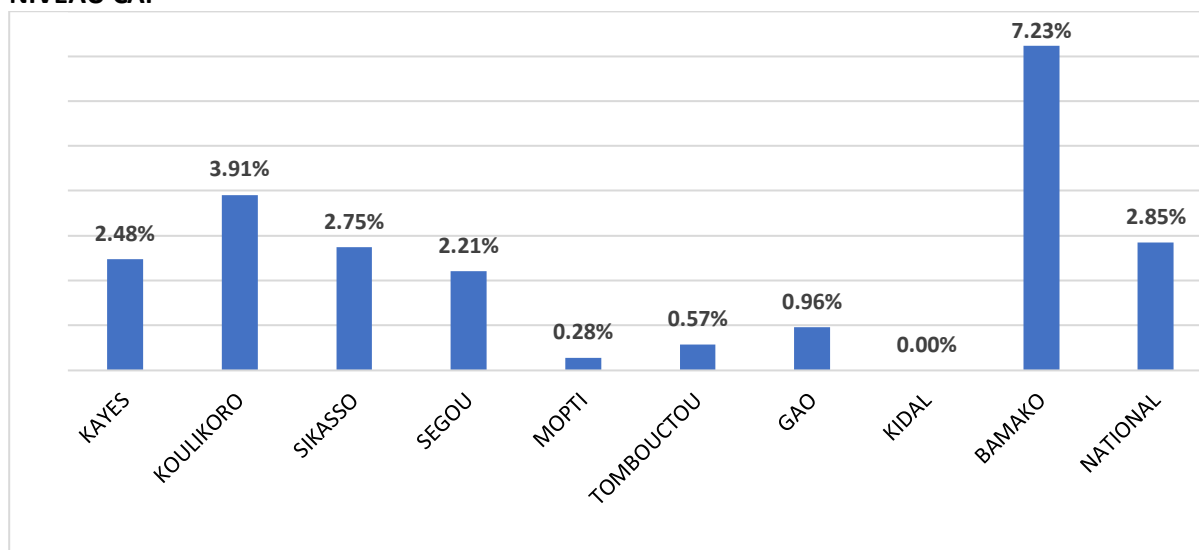
Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire technique (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

En termes, de parité fille/garçon, les TA des garçons sont supérieurs à ceux des filles sur toute la période sauf en 2021.

Il est à remarquer que d'une part, dans la région de Mopti, la parité est favorable aux filles. D'autre part, la parité F/G dans les régions de Kayes et Koulikoro est supérieure à la moyenne nationale (0,74).

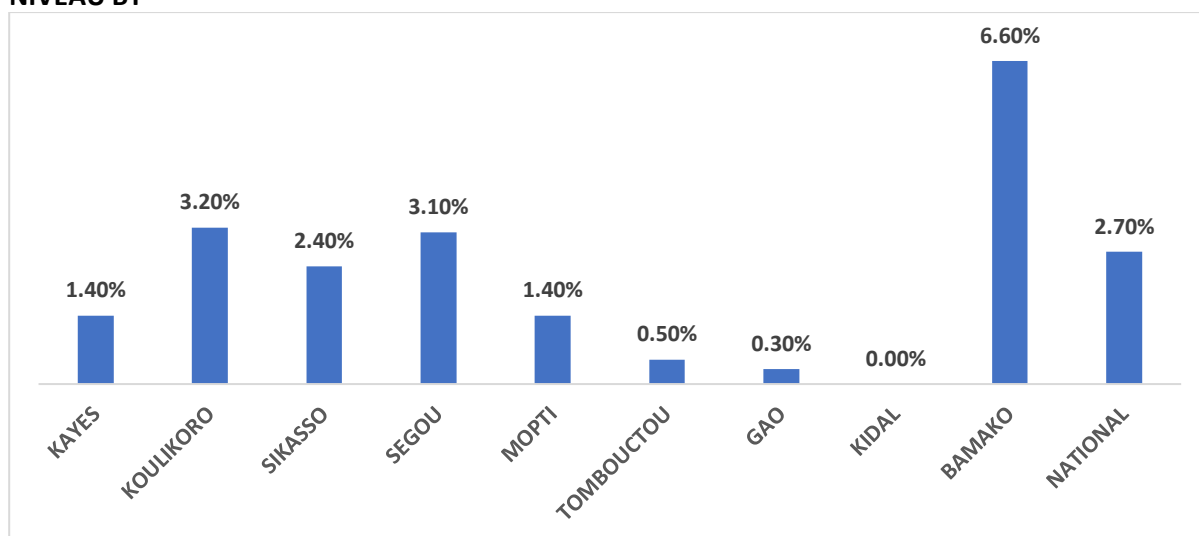
Le TA le plus élevé est enregistré dans le district de Bamako (1,08 %) et le plus faible à Koulikoro (0,08 %) pour une moyenne nationale de 0,35 %. Le TA à Sikasso dépasse la moyenne nationale. Les régions de Tombouctou, Gao et Kidal ne possèdent pas d'établissement d'enseignement secondaire technique fonctionnel.

Graphique 26 : Disparités régionales du Taux d'achèvement au secondaire professionnel NIVEAU CAP



Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2022-2023*

NIVEAU BT



Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2022-2023*

Les niveaux CAP et BT ont pratiquement les mêmes proportions en termes de disparités régionales avec Bamako, les plus forts taux et Kidal, le taux nul du fait qu'il n'y a pas d'établissement secondaire professionnel dans cette région.

Tableau 27 : Disparités régionales du Taux d'achèvement au secondaire professionnel

NIVEAU CAP

RÉGION/DISTRICT	2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023			PARITÉ F/G
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
KAYES	2,60 %	1,10 %	1,80 %	2,50 %	1,00 %	1,80 %	2,74 %	0,76 %	1,77 %	3,73 %	1,18 %	2,48 %	0,66
KOULIKORO	3,40%	3,10%	3,30%	1,50%	1,10%	1,30%	1,75%	7,80%	4,70%	5,39%	2,37%	3,91%	0,74
SIKASSO	3,10 %	1,90 %	2,50 %	1,70 %	0,90 %	1,30 %	2,04 %	1,38 %	1,72 %	3,29 %	2,19 %	2,75 %	0,87
SEGOU	1,60 %	1,20 %	1,40 %	1,10 %	0,70 %	0,90 %	1,90 %	1,15 %	1,53 %	2,61 %	1,79 %	2,21 %	0,85
MOPTI	1,10%	0,80%	1,00%	0,60%	0,40%	0,50%	0,44%	0,24%	0,34%	0,30%	0,27%	0,28%	0,98
TOMBOUCTOU	1,70 %	0,80 %	1,30 %	0,20 %	0,30 %	0,20 %	0,50 %	0,65 %	0,58 %	0,56 %	0,57 %	0,57 %	0,92
GAO	1,00 %	0,60 %	0,80 %	0,70 %	0,30 %	0,50 %	1,36 %	1,76 %	1,56 %	1,35 %	0,56 %	0,96 %	0,63
KIDAL	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0
BAMAKO	5,50 %	3,00 %	4,20 %	8,20 %	3,40 %	5,90 %	6,03 %	2,34 %	4,23 %	9,20 %	5,17 %	7,23 %	0,72
NATIONAL	2,70 %	1,80 %	2,20 %	2,20 %	1,10 %	1,70 %	2,23 %	2,26 %	2,25 %	3,69 %	1,97 %	2,85 %	0,76

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Au niveau CAP, le TA passe de 2,20 % à 2,85 % de 2019 à 2023, soit une augmentation d'environ 0,65 point. Cependant, une diminution est constatée entre 2020 et 2021. Par ailleurs, le TA des filles évolue en dents de scie de 2019 à 2023. Il en ressort ainsi que beaucoup d'élèves ne parviennent pas à achever le cycle. Ceci pourrait s'expliquer par le redoublement et l'abandon (insécurité, le travail des enfants, les sites d'orpaillage, le non-respect du temps réel d'apprentissage, le mariage d'enfants, etc.).

NIVEAU BT

RÉGION/DISTRICT	2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023			PARITÉ F/G
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
KAYES	2,00 %	1,00 %	1,50 %	2,30 %	1,30 %	1,80 %	2,70 %	1,90 %	2,30 %	1,80 %	1,10 %	1,40 %	0,64
KOULIKORO	1,10%	0,80%	1,00%	1,10%	1,10%	1,10%	5,20%	4,60%	4,90%	3,50%	2,80%	3,20%	0,81
SIKASSO	3,60 %	2,30 %	2,90 %	3,70 %	1,90 %	2,80 %	3,70 %	2,00 %	2,90 %	3,00 %	1,80 %	2,40 %	0,62
SEGOU	3,00 %	1,90 %	2,50 %	2,80 %	2,10 %	2,40 %	3,50 %	2,80 %	3,20 %	3,20 %	3,00 %	3,10 %	0,94
MOPTI	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,60%	0,50%	1,10%	1,10%	1,10%	1,50%	1,20%	1,40%	0,8
TOMBOUCTOU	0,30 %	0,40 %	0,40 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,40 %	0,50 %	0,40 %	0,60 %	0,50 %	0,50 %	0,87
GAO	0,30 %	0,10 %	0,20 %	0,30 %	0,20 %	0,30 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,30 %	0,40 %	0,30 %	1,35
KIDAL	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0
BAMAKO	7,90 %	6,00 %	6,90 %	8,00 %	6,70 %	7,40 %	8,30 %	7,20 %	7,80 %	6,90 %	6,20 %	6,60 %	0,9
NATIONAL	2,70 %	1,80 %	2,30 %	2,70 %	2,00 %	2,30 %	3,70 %	2,90 %	3,30 %	3,00 %	2,40 %	2,70 %	0,81

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Au niveau BT, on note une légère croissance du TA de 2019 à 2022 et une légère baisse en 2023. S'agissant des filles, l'évolution du TA affiche la même tendance que celui du global. La parité est toujours favorable aux garçons dans toutes les régions sauf à Gao.

II- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 28 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Secondaire Technique et Professionnel

		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Secondaire Technique et Professionnel	Budget révisé	63 544 966 000	69 715 534 000	56 149 308 000	64 273 564 000
	Part/révisée	2,95 %	2,93 %	2,43 %	2,57 %
Budget total révisé Lois de Finances		2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement technique et professionnel est de 2,57 % en 2023 contre 2,95 % en 2020.

Tableau 29 : Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Secondaire Technique et Professionnel

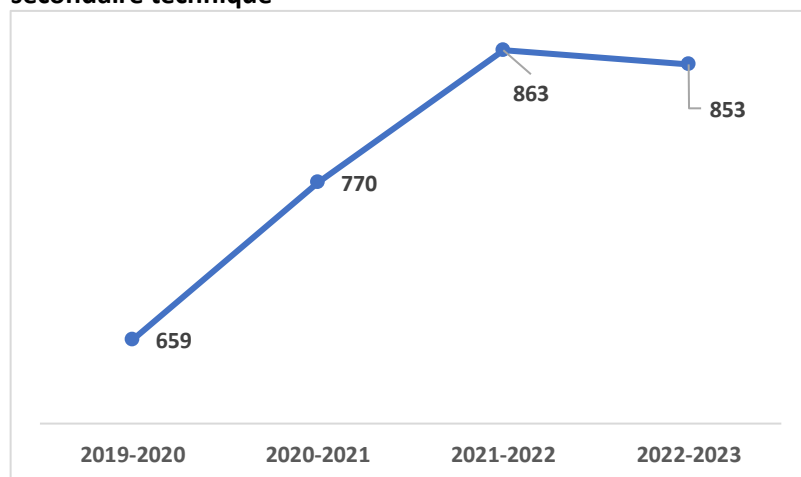
		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Secondaire Technique et Professionnel	Budget révisé	63 544 966 000	69 715 534 000	56 149 308 000	64 273 564 000
	Part/révisée	20,73 %	17,90 %	14,45 %	14,76 %
Budget total révisé Éducation Nationale		306 535 834 000	389 531 392 000	388 565 765 000	435 414 186 000

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La part de l'enseignement secondaire technique et professionnel dans le budget du Ministère de l'Éducation Nationale est 14,76 % en 2023 contre 20,73 % en 2020. Cette réduction reflète celle des dépenses publiques totales.

III- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Graphique 27 : Évolution des effectifs des enseignants du secondaire technique



On constate une évolution constante du nombre d'enseignants de 2020 à 2023 passant de 659 à **853**, soit un accroissement de 4,7 %. Cette augmentation du nombre d'enseignants est fortement liée à l'évolution du nombre d'enseignants au privé.

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire technique (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Tableau 30 : Disparités régionales des effectifs des enseignants du secondaire technique

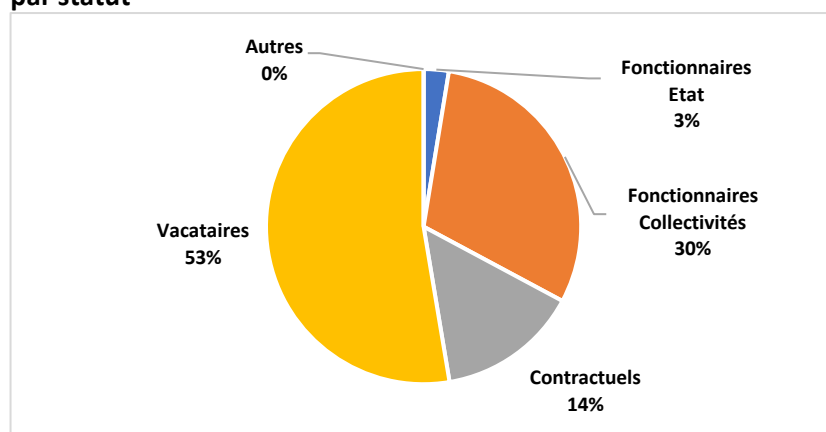
RÉGION/DISTRICT	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		TAR
	Total	% Femmes	Total	% Femmes	Total	% Femmes	Total	% Femmes	2022 et 2023
KAYES	34	0,00 %	92	10,90 %	91	11,00 %	64	10,90 %	-29,70 %
KOULIKORO	24	4,20%	24	4,20%	79	1,30%	62	3,20%	-21,50%
SIKASSO	111	4,50 %	108	4,60 %	93	5,40 %	104	10,60 %	11,80 %
SEGOU	78	7,70 %	94	9,60 %	70	7,10 %	70	7,10 %	0,00 %
MOPTI	59	6,80%	61	6,60%	51	3,90%	43	4,70%	-15,70%
TOMBOUCTOU	0	0,00 %	16	0,00 %	20	0,00 %	13	0,00 %	-35,00 %
GAO	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0,00 %
KIDAL	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
TAOUDENIT	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
MENAKA	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
NIORO	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
KITA	0	0,00 %	0	0,00 %	22	4,50 %	22	4,50 %	0,00 %
DIOILA	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
NARA	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0,00 %
BOUGOUNI	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0,00 %
KOUTIALA	0	0,00%	0	0,00%	15	0,00%	21	0,00%	40,00%
SAN	0	0,00 %	0	0,00 %	49	12,20 %	49	12,20 %	0,00 %
DOUENTZA	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0,00 %
BANDIAGARA	0	0,00 %	0	0,00 %	12	0,00 %	11	0,00 %	-8,30 %
BAMAKO	353	15,30 %	375	11,70 %	361	13,30 %	394	11,70 %	9,10 %
TOTAL	659	10,60 %	770	9,50 %	863	9,00 %	853	9,40 %	-1,20 %

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire technique (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Il faut noter que de 2022 à 2023, la région de Koutiala (40,0 %) a connu le taux d'accroissement le plus élevé tandis que la région de Tombouctou (-35,0 %) a enregistré sur la même période le taux le plus faible. De 2020 à 2023, la proportion d'enseignantes a toujours été moins de 11 %. Des efforts restent donc à faire. En 2023, la plus forte concentration d'enseignantes est observée à San, soit 12,2 %.

Il faut noter que les régions dont les données sont nulles ne disposent pas d'établissements secondaires techniques.

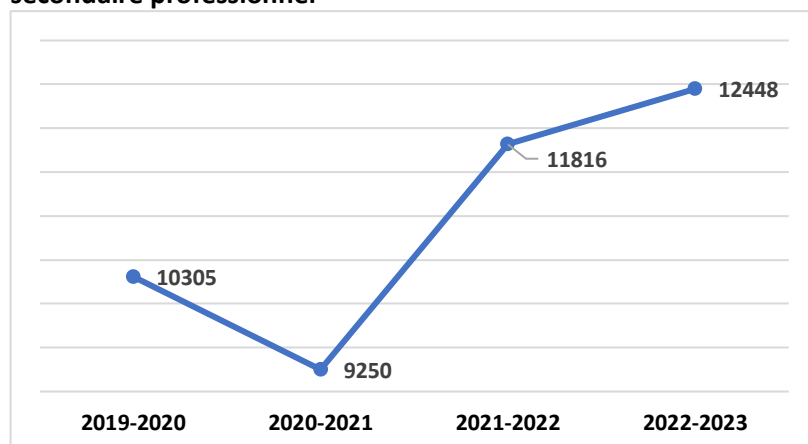
Graphique 28 : Répartition des enseignants du secondaire technique par statut



Plus de la moitié des enseignants du secondaire technique sont des vacataires. Cet état de fait est dû au recrutement massif de vacataires dans les lycées techniques privés.

La proportion des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales est de 30 % contre 3 % pour ceux de l'état.

Graphique 29 : Évolution des effectifs des enseignants du secondaire professionnel



On constate une légère progression du nombre d'enseignants de 2020 à 2023, sauf entre 2020 et 2021 où l'effectif diminue en passant de 10 305 à 9 250.

Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

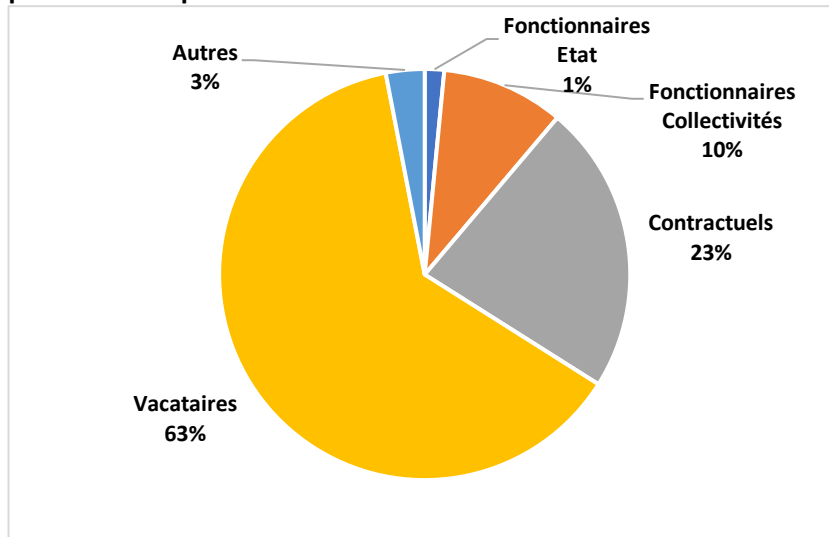
Tableau 31 : Disparités régionales des effectifs des enseignants du secondaire professionnel

RÉGION/DISTRICT	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		TAR (2022-2023)
	Total	% Femmes	Total	% Femmes	Total	% Femmes	Total	% Femmes	
KAYES	1 047	14,90 %	983	8,10 %	453	10,20 %	444	8,80 %	-13,50 %
KOULIKORO	729	10,60%	677	11,50%	2 014	11,90%	2 286	10,20%	-13,70%
SIKASSO	2 738	11,70 %	1 724	13,40 %	968	30,80 %	968	30,80 %	0,00 %
SEGOU	1 397	10,80 %	1 363	9,80 %	874	11,70 %	874	11,70 %	0,00 %
MOPTI	210	2,40%	294	3,10%	208	3,40%	208	3,40%	0,00%
TOMBOUCTOU	208	5,80 %	212	5,70 %	209	2,90 %	251	3,60 %	24,90 %
GAO	126	6,30 %	118	5,90 %	128	8,60 %	189	3,70 %	-56,90 %
KIDAL	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
TAOUDENIT	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
MENAKA	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
NIORO	0	0,00%	0	0,00%	103	12,60%	147	8,20%	-35,30%
KITA	0	0,00 %	0	0,00 %	508	7,10 %	643	4,00 %	-42,90 %
DIOÏLA	0	0,00%	0	0,00%	219	10,50%	328	12,80%	21,90%
NARA	0	0,00 %	0	0,00 %	17	17,60 %	20	10,00 %	-43,30 %
BOUGOUNI	0	0,00 %	0	0,00 %	337	8,90 %	404	13,40 %	50,10 %
KOUTIALA	0	0,00%	0	0,00%	809	12,20%	676	12,70%	4,00%
SAN	0	0,00 %	0	0,00 %	523	8,20 %	371	10,00 %	21,30 %
DOUENTZA	0	0,00 %	0	0,00 %	95	4,20 %	115	1,70 %	-58,70 %
BANDIAGARA	0	0,00 %	0	0,00 %	159	11,90 %	175	11,40 %	-4,40 %
BAMAÏKO	3 850	17,50 %	3 879	18,70 %	4 192	20,40 %	4 349	20,10 %	-1,70 %
TOTAL	10 305	13,60 %	9 250	13,80 %	11 816	15,50 %	12 448	14,90 %	-4,30 %

Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Entre 2022 et 2023, les régions de Koulikoro, Gao, Tombouctou, Nioro, Kita, Dioïla, Bougouni, San, Douentza, Bandiagara et le district de Bamako ont connu une augmentation du nombre d'enseignants. De 2020 à 2022, la proportion des enseignantes a augmenté, passant de 13,6 % à 15,5 %. Cependant, une diminution est observée entre 2022 et 2023 (15,5 % à 14,9 %).

Graphique 30 : Répartition des enseignants du secondaire professionnel par statut



Plus de la moitié des enseignants du secondaire technique sont des vacataires. Cet état de fait est dû au recrutement massif de vacataires dans les lycées techniques privés. Les contractuels représentent 23 %.

La proportion des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales est de 10 % contre 1 % pour ceux de l'état.

Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2023*

IV- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

4.1 Dimension 1 : Recrutements

Tableau 32 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants du secondaire technique

Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	14	15	15	15	59
Nombre d'enseignants recrutés	0	15	14	0	29
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	100,0 %	93,3 %	0,0 %	49,2 %

Source : *MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE*

Ce sous-secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, 49,2 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants a été atteint. Le taux est nul en 2020 et 2023 et respectivement de 100 % et 93,3 % en 2021 et 2022.

Tableau 33 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants du secondaire professionnel

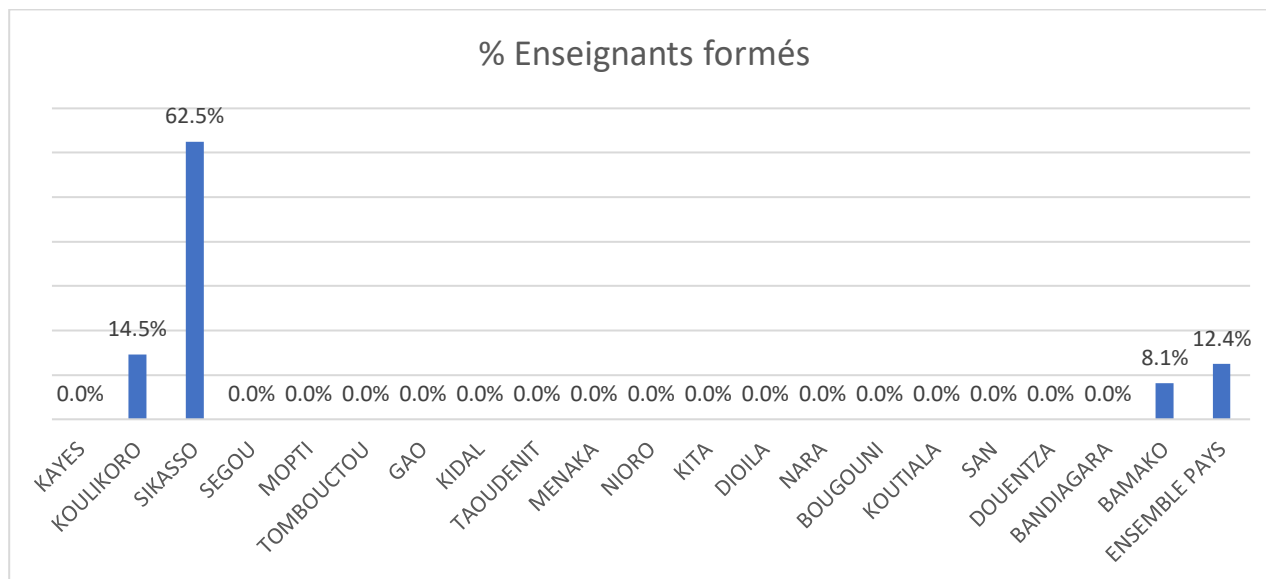
Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	0	139	156	174	469
Nombre d'enseignants recrutés	0	235	15	0	250
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	169,1 %	9,6 %	0,0 %	53,3 %

Source : *MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE*

Ce sous-secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, la moitié (53,3 %) de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants est atteinte. Le taux est nul en 2020 et 2023 et respectivement de 169,1 % et 9,6 % en 2021 et 2022.

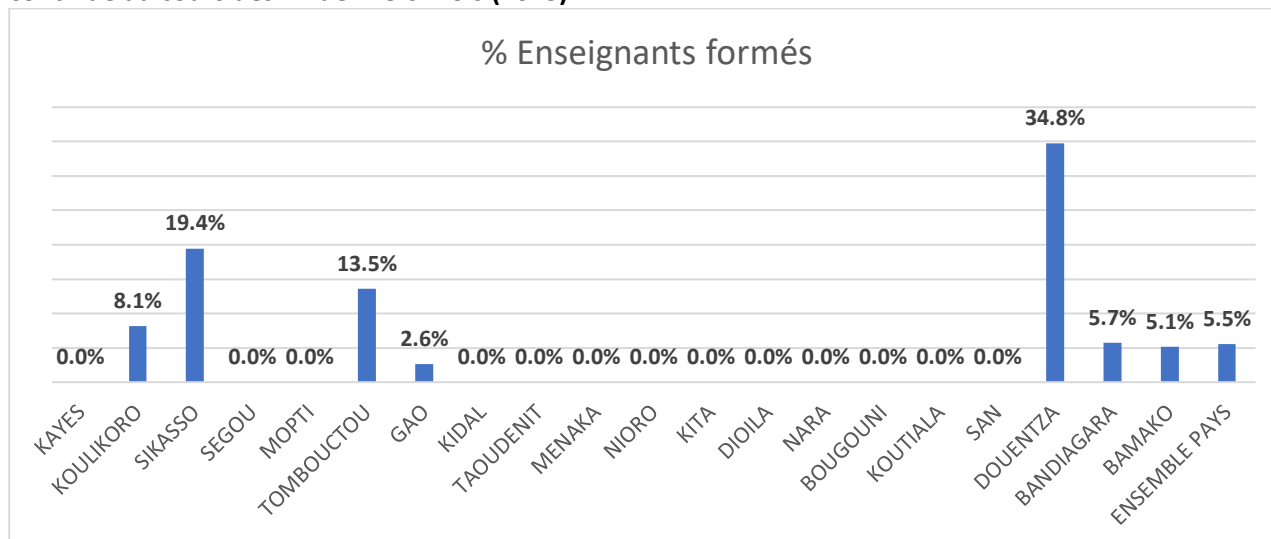
4.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »

Graphique 31 : Pourcentage d’enseignants du secondaire technique ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)



Le pourcentage d’enseignants formés au secondaire technique en 2023 est de 12,4 % avec 62,5 % à Sikasso, 14,5 % à Koulikoro et 8,1 % à Bamako. À part Sikasso, aucune région n’a atteint la cible de 20 % attendue du PRODEC 2.

Graphique 32 : Pourcentage d’enseignants du secondaire professionnel ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)

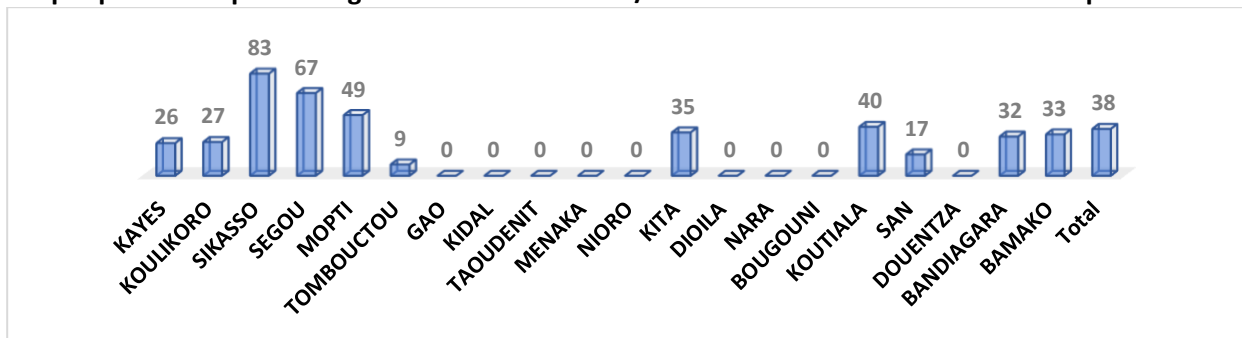


Source : *Annuaire statistique de l’enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2022-2023*

Le pourcentage d’enseignants formés au secondaire professionnel en 2023 est de 5,5 % avec 34,8 % à Douentza, 19,4 % à Sikasso, 13,5 % à Tombouctou, 8,1 % à Koulikoro, 5,7 % à Bandiagara et 5,1 % à Bamako. À part Bandiagara, aucune région n’a atteint la cible de 20 % du PRODEC 2.

4.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »

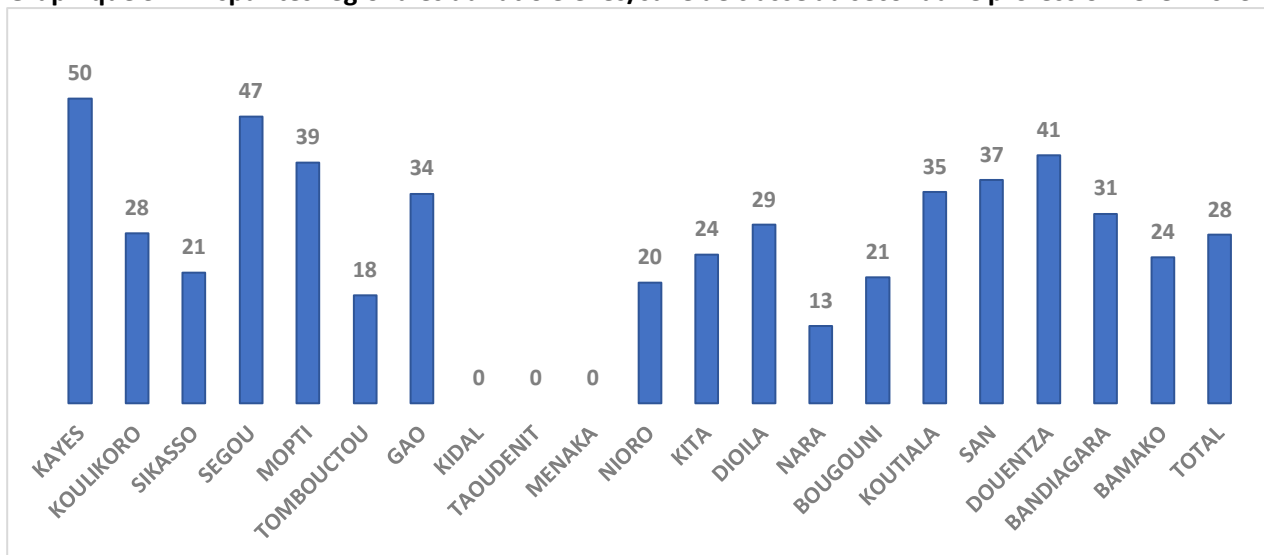
Graphique 33 : Disparités régionales du ratio élèves/salle de classe au secondaire technique en 2023



Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire technique (CPS-SE), 2022-2023*

Sur le plan national, le ratio élèves/salle est de 38 élèves par salle de classe. Cependant, cette situation cache des disparités régionales. Les ratios élèves/salle de classe les plus élevés sont constatés à Sikasso et Ségou avec respectivement 83 et 67 élèves par salle de classe, tandis que dans les autres régions et dans le district de Bamako les ratios sont inférieurs à 50.

Graphique 34 : Disparités régionales du ratio élèves/salle de classe au secondaire professionnel en 2023

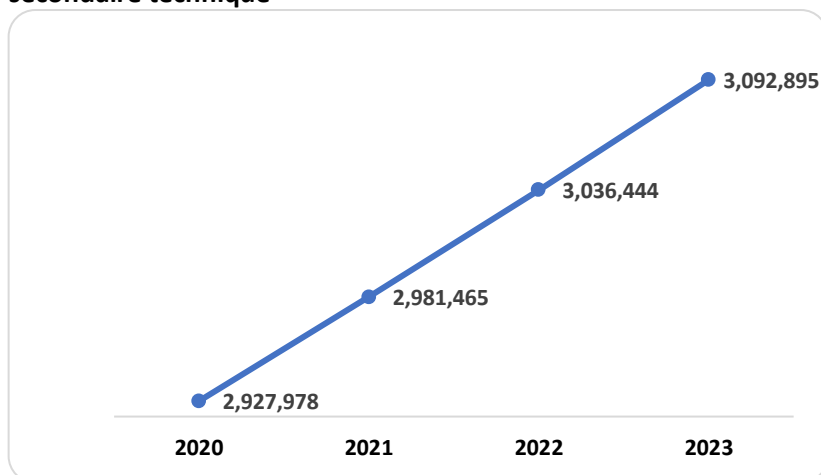


Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2022-2023*

En 2023, le ratio au niveau national (28) est acceptable. Cependant, cette situation cache des disparités à l'intérieur des régions. Les ratios les plus favorables sont observés à Nara (13), Tombouctou (18), Nioro (20), Bougouni (21), Sikasso (21), Kita (24) et Bamako (24), tandis que les moins favorables sont à Kayes (50) et Ségou (47).

4.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

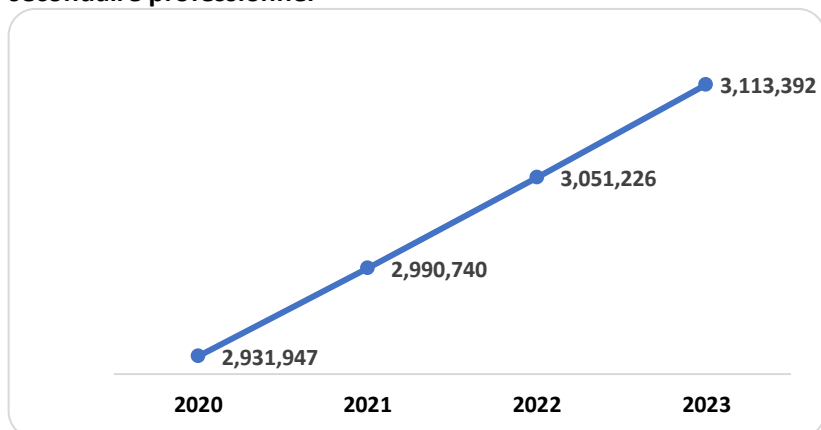
Graphique 35 : Évolution du salaire moyen des enseignants au secondaire technique



Le salaire moyen des enseignants du secondaire technique a augmenté avec une croissance relative de 5,6 % sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

Source : MSFE PRODEC2

Graphique 36 : Évolution du salaire moyen des enseignants au secondaire professionnel

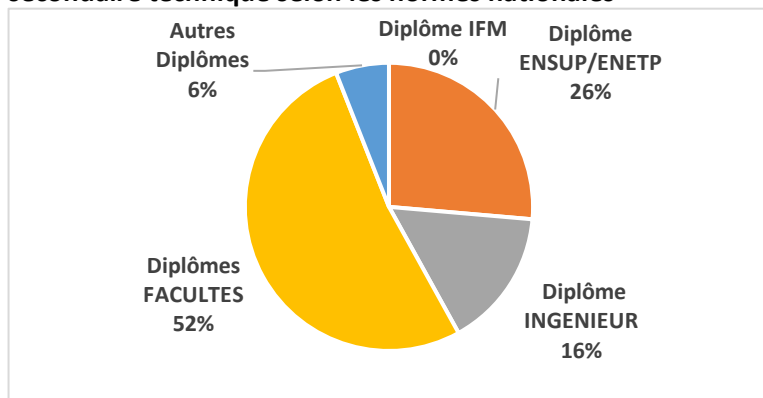


Le salaire moyen des enseignants du secondaire professionnel a augmenté avec une croissance relative de 6,2 % sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

Source : MSFE PRODEC2

4.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante »

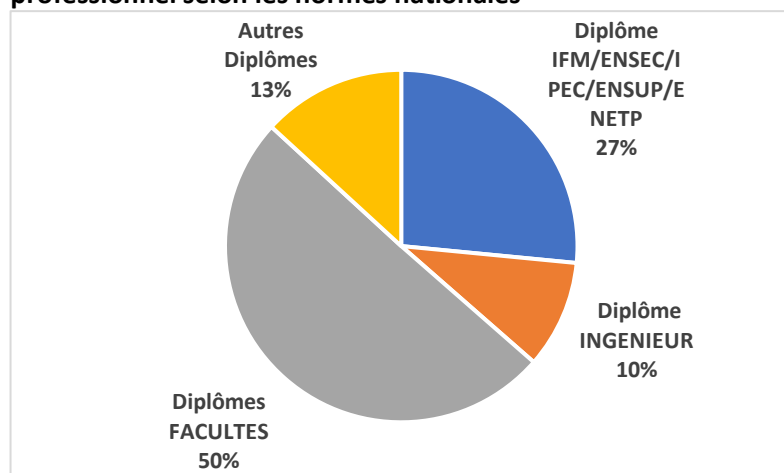
Graphique 37 : Pourcentage d'enseignants qualifiés du secondaire technique selon les normes nationales



Les enseignants du secondaire technique qualifiés représentent 26 % du total. Plus de la moitié sont issus des facultés (52 %) et sont en général utilisés par les établissements privés.

Source : *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire technique (CPS-SE), 2023*

Graphique 38 : Pourcentage d’enseignants qualifiés du secondaire professionnel selon les normes nationales



En ce qui concerne le secondaire professionnel, les enseignants qualifiés représentent 27 % du total. La moitié sont issus des facultés (50 %) et sont en général utilisés par les établissements privés.

Source : *Annuaire statistique de l’enseignement secondaire professionnel (CPS-SE), 2023*

4.6 Dimension 9 : « Gouvernance »

Tableau 34 : Proportion de chefs d’établissement du secondaire technique ayant bénéficié d’un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois

RÉGION/ DISTRICT	Nombre de chefs d’établissement formés en montage de projets d’école conformément au plan de formation	Nombre de chefs d’établissement formés en administration scolaire conformément au plan de formation
ENSEMBLE PAYS	5	6

En 2023, seulement 11 chefs d’établissement ont été formés dans ce sous-secteur.

PARTIE 5 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL (CITE Niveau 4 : enseignement post-secondaire non supérieur)

Cet ordre d'enseignement à une durée de formation de deux (02) ans pour les nouveaux entrants bacheliers et quatre (04) ans pour les nouveaux entrants du diplôme d'étude fondamentale (DEF). Il un sanctionné pour le diplôme des instituts de formation des maîtres.

I- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 35 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Normal

		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Normal	Budget révisé	182 860 000	50 360 000	49 409 000	50 833 000
	Part/révisée	0,01 %	0,002 %	0,002 %	0,002 %
Budget total révisé Lois de Finances		2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement Normal est de 0,002 % en 2023 contre 0,01 % en 2020.

Tableau 36 : Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'enseignement Normal

		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement Normal	Budget révisé	182 860 000	50 360 000	49 409 000	50 833 000
	Part/révisée	0,06 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Budget total révisé Éducation Nationale		306 535 834 000	389 531 392 000	388 565 765 000	435 414 186 000

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La part de l'enseignement normal dans le budget du Ministère de l'Éducation Nationale est 0,01 % en 2023 contre 0,06 % en 2020. Cette réduction reflète celle des dépenses publiques totales.

II- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Tableau 37 : Évolution des effectifs des enseignants de l'enseignement normal

RÉGION/DISTRICT	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		TAR (2022-2023)
	TOTAL	% F	TOTAL	% F	TOTAL	Femme	TOTAL	Femme	
KAYES	118	4,24 %	129	7,75 %	48	6,25 %	50	6,00 %	4,20 %
KOULIKORO	151	7,95%	153	6,54%	141	8,51%	155	8,39%	9,90%
SIKASSO	182	9,89 %	188	10,11 %	92	10,87 %	99	12,12 %	7,60 %
SEGOU	188	2,66 %	149	2,68 %	117	3,42 %	117	3,42 %	0,00 %
MOPTI	57	5,26%	79	3,80%	41	4,88%	41	4,88%	0,00%
TOMBOUCTOU	53	13,21 %	52	13,46 %	52	13,46 %	58	8,62 %	11,50 %
GAO	59	3,39 %	57	3,51 %	57	3,51 %	56	3,57 %	-1,80 %
KIDAL	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
TAOUDENNI	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
MENAKA	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
NIORO	0	0,00%	0	0,00%	30	0,00%	27	0,00%	-10,00%

KITA	0	0,00 %	0	0,00 %	55	14,55 %	64	10,94 %	16,40 %
DIOILA	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
NARA	0	0,00 %	0	0,00 %	30	3,33 %	24	4,17 %	-20,00 %
BOUGOUNI	0	0,00 %	0	0,00 %	64	4,69 %	63	7,94 %	-1,60 %
KOUTIALA	0	0,00%	0	0,00%	84	4,76%	91	3,30%	8,30%
SAN	0	0,00 %	0	0,00 %	38	0,00 %	40	0,00 %	5,30 %
DOUENTZA	0	0,00 %	0	0,00 %	27	7,41 %	33	6,06 %	22,20 %
BANDIAGARA	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0,00 %
BAMA KO	128	23,44 %	148	24,32 %	182	21,43 %	202	30,20 %	11,00 %
NATIONAL	936	8,76 %	955	9,53 %	1058	9,17 %	1120	10,71 %	5,90 %

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement normal (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

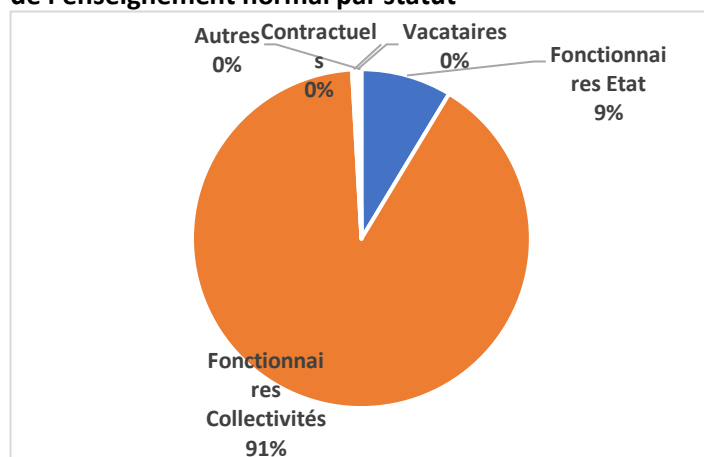
On constate une évolution croissante du nombre d'enseignants de 2020 à 2023, passant de 936 à 1120 enseignants. L'IFM de Bamako a le nombre le plus élevé de professeurs (202), et le plus faible à Nara (24) en 2023.

La proportion des enseignantes évolue en dents de scie de 2020 à 2023. La plus forte proportion est observée en 2023 (10,71 %), tandis que la plus faible est observée en 2020 (8,76 %).

Le Taux d'Accroissement relatif (TAR) de 2022 à 2023 est de 5,9 % au niveau national. Le TAR le plus élevé est enregistré à Douentza (22,2 %) et le plus faible à Nara (-20 %).

Les régions dont les données sont nulles ne disposent pas d'IFM.

Graphique 39 : Répartition des effectifs des enseignants de l'enseignement normal par statut



Les enseignants de l'enseignement normal sont constitués majoritairement de fonctionnaires des collectivités (91 %). Les 9 % restants sont des fonctionnaires de l'état qui commencent à s'éteindre puisque le recrutement se fait uniquement dans la fonction publique des collectivités territoriales.

Source : *Annuaire statistiques de l'enseignement normal (CPS-SE), 2023*

III- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

3.1 Dimension 1 : Recrutements

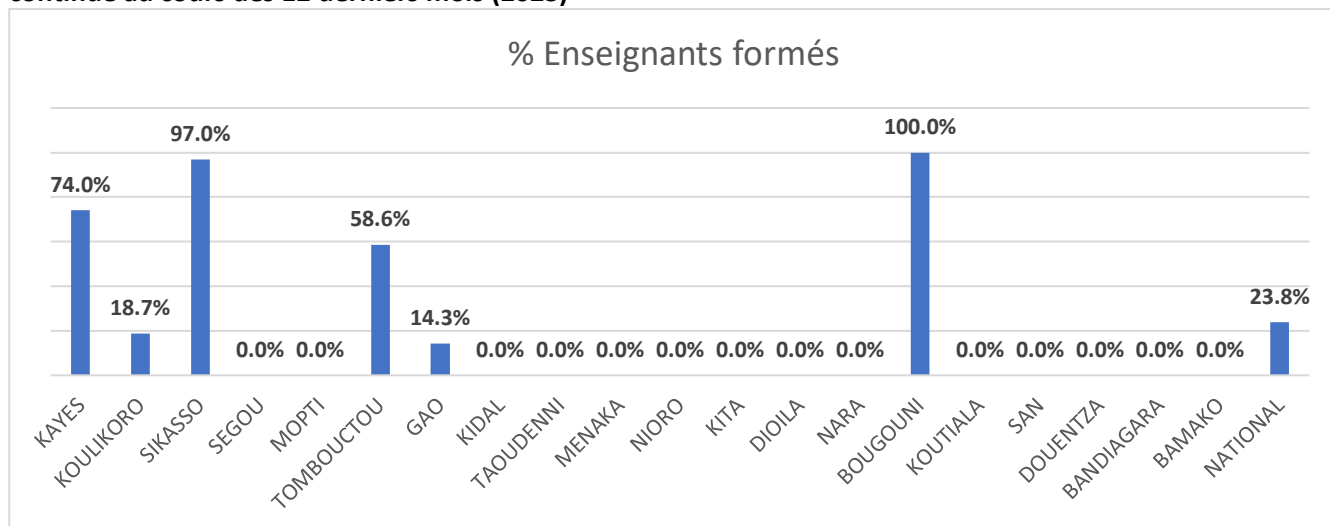
Tableau 38 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de l'enseignement normal

Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	0	19	3	0	22
Nombre d'enseignants recrutés	0	77	13	0	90
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	405,3 %	433,3 %	0,0 %	409,1 %

Ce sous-secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, seulement 11,9 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d’enseignants spécialistes. Le taux est nul en 2020 et 2023 et respectivement de 39,2 % et 8,1 % en 2021 et 2022.

3.2 Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »

Graphique 40 : Pourcentage d’enseignants de l’enseignement normal ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois (2023)

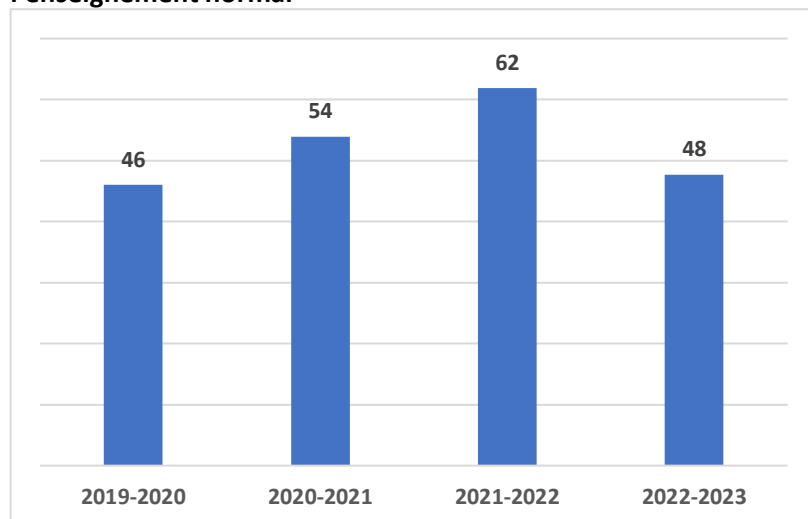


Source : *Annuaire statistiques de l’enseignement normal (CPS-SE), 2023*

Le pourcentage d’enseignants du normal formés en 2023 est de 23,8 % et qui dépasse la cible du PRODEC 2. Les régions de Bougouni, Sikasso et Kayes ont les plus fortes proportions avec respectivement 100 %, 97 % et 74 %.

3.3 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »

Graphique 41 : Ratio Élèves-maîtres par salle de classe à l’enseignement normal

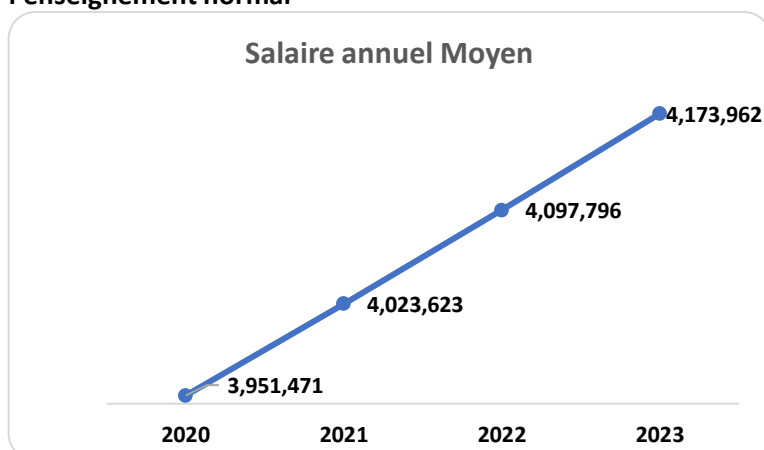


Le ratio de 48 en 2020 à 48 en 2023 avec un pic de 62 en 2022. Il est lié surtout aux quotas des entrants par année.

Source : *Annuaire statistiques de l’enseignement normal (CPS-SE), 2023*

3.4 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

Graphique 42 : Évolution du salaire moyen des enseignants de l'enseignement normal

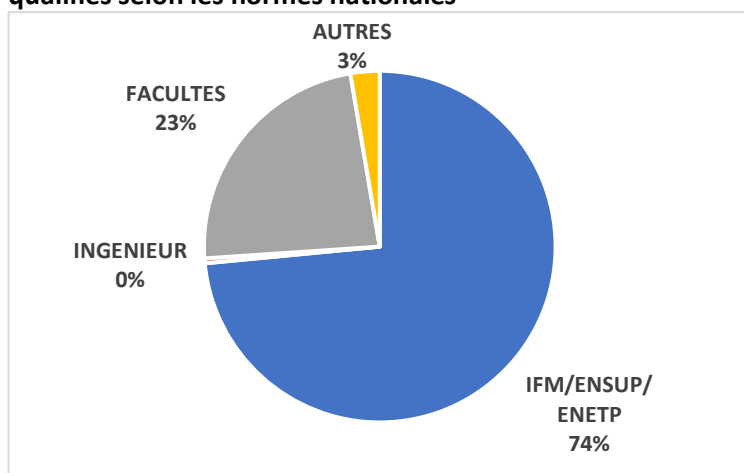


Source : MSFE PRODEC2

Le salaire moyen des enseignants généralistes du fondamental 1 a augmenté avec une croissance relative de 5,6 % sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

3.5 Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante »

Graphique 43 : Pourcentage d'enseignants du normal qualifiés selon les normes nationales



Source : Annuaire statistiques de l'enseignement normal (CPS-SE), 2023

74 % des enseignants du normal sont des enseignants qualifiés. Cela démontre tout l'intérêt porté sur la qualité de la formation initiale. Au regard de l'absence de certaines spécialités dans les écoles de normales supérieures, on fait recours aux sortants des facultés qui représentent 23 % du total.

3.6 Dimension 9 : « Gouvernance »

Tableau 39 : Proportion de chefs d'établissement ayant bénéficié d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois

Nombre de chefs d'établissement formés en montage de projets d'école conformément au plan de formation	Nombre de chefs d'établissement formés en administration scolaire conformément au plan de formation
3	3

Source : Annuaire statistiques de l'enseignement normal (CPS-SE), 2023

En 2023, six (06) chefs d'établissement ont reçu des formations sur dix-sept.

PARTIE 6 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE (CITE Niveau 0 : enseignement pré-primaire, Niveau 1 : enseignement primaire)

Ce type d'enseignement est constitué de Centres d'Éducation pour le Développement (CED), de Centres d'Éducation pour l'Intégration (CEI), de Centres d'Alphabétisation Fonctionnels (CAF) et de Centre d'Apprentissage Féminin (CAFé).

I- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 40 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'Éducation Non Formelle

		2 020	2 021	2 022	2 023
Éducation Non Formelle	Budget révisé	1 182 858 000	1 678 170 000	905 979 000	1 178 372 000
	Part/révisée	0,05 %	0,07 %	0,04 %	0,05 %
Budget total révisé Lois de Finances		2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La proportion des dépenses publiques totales affectées à l'éducation non formelle est de 0,05 % en 2023. Elle reste vraiment faible sur toute la période.

Tableau 41 : Proportion des dépenses publiques d'éducation nationale affectées à l'Éducation Non Formelle

		2 020	2 021	2 022	2 023
Éducation Non Formelle	Budget révisé	1 182 858 000	1 678 170 000	905 979 000	1 178 372 000
	Part/révisée	0,39 %	0,43 %	0,23 %	0,27 %
Budget total révisé Éducation Nationale		306 535 834 000	389 531 392 000	388 565 765 000	435 414 186 000

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La part de l'éducation non formelle dans le budget du Ministère de l'Éducation Nationale est 0,27 % en 2023 contre 0,39 % en 2020. Elle reste faible sur toute la période.

II- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Tableau 42 : Évolution du nombre d'enseignants dans l'éducation non formelle

Année	Total enseignants des centres fonctionnels et non fonctionnels ou fermés	Enseignants des Centres fonctionnels	% Enseignantes centres fonctionnels
2019-2020	1 658	1 063	46 %
2020-2021	1 561	1 010	30 %
2021-2022	1 416	804	34 %
2022-2023	1 530	979	64 %

Source : *Annuaire statistiques de l'éducation non formelle (CPS-SE), 2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023*

Globalement, les enseignants des centres fonctionnels ont diminué, passant de 1658 à 1530 entre 2020 et 2023. Les femmes enseignantes des centres fonctionnels sont plus nombreuses (64 %) que les hommes en 2023. Ce pourcentage de femmes (64 %) dépasse la cible nationale (50 %).

III- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

3.1 Dimension 1 : Recrutements

Tableau 43 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de l'éducation non formelle

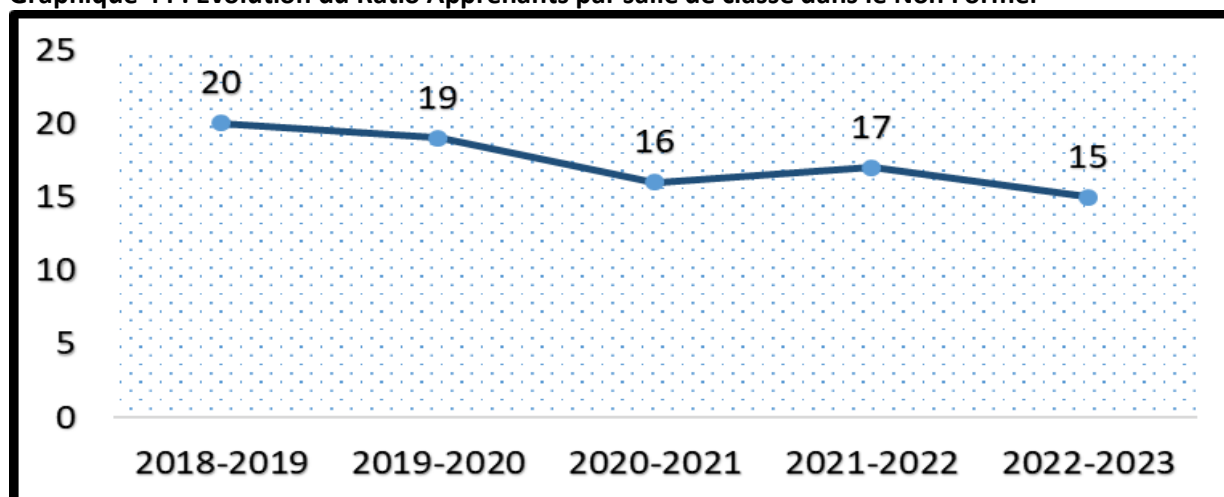
Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	0	4 591	4 848	4 851	14 290
Nombre d'enseignants recrutés	0	2 080	1 001	0	3 081
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	45,3 %	20,6 %	0,0 %	21,6 %

Source : MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE

Ce sous-secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, seulement 21,6 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants spécialistes. Le taux est nul en 2020 et 2023 et respectivement de 45,3 % et 20,6 % en 2021 et 2022.

3.2 Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »

Graphique 44 : Évolution du Ratio Apprenants par salle de classe dans le Non Formel



Source : Annales statistiques de l'éducation non formelle (CPS-SE), 2018-2019/2019-2020/2020-2021/2021-2022/2022-2023

Le ratio passe de 20 apprenants pour 1 enseignant en 2019 à 15 apprenants pour 1 enseignant en 2023.

PARTIE 7 : LE TABLEAU DE BORD DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CITE Niveau 0 : enseignement pré-primaire, Niveau 1 : enseignement primaire, Niveau 2 : enseignement secondaire du 1er cycle)

I- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 44 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à la Formation Professionnelle

		2 020	2 021	2 022	2 023
Formation Professionnelle	Budget révisé	14 913 646 751	14 277 815 818	6 785 971 273	16 735 780 207
	Part/révisée	0,69 %	0,60 %	0,29 %	0,67 %
Budget total révisé Lois de Finances		2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La proportion des dépenses publiques totales affectées à la formation professionnelle est de 0,67 % en 2023 contre 0,69 % en 2020. Elle reste vraiment très faible sur la période.

II- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Tableau 45 : Évolution du nombre d'opérateurs de formation habilités de la formation professionnelle

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'opérateurs de formation habilités	31	24	3	17	10

Source : rapports DNFP

Le nombre d'opérateurs est passé de 31 en 2019 à 10 en 2023. Il s'agit des opérateurs appuyés par le Fond d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)

III- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

3.1 Dimension 1 : Recrutements

Tableau 46 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de la formation professionnelle

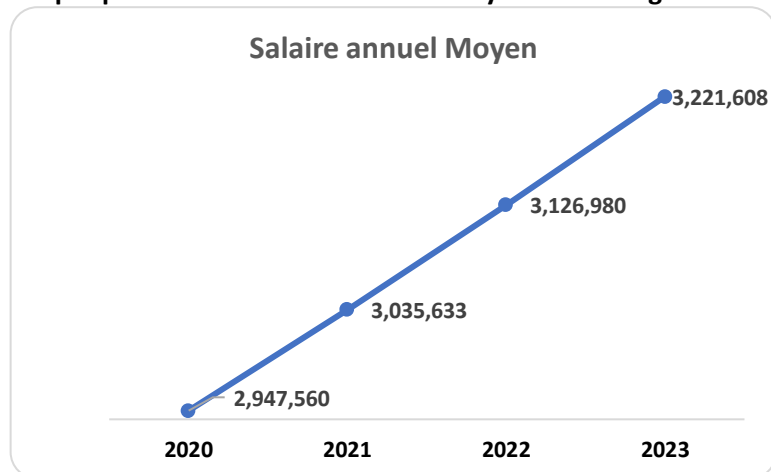
Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	0	87	26	32	145
Nombre d'enseignants recrutés	0	0	128	0	128
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	0,0 %	492,3 %	0,0 %	88,3 %

Source : MSFE PRODEC2 et rapports DRH-FP

Ce secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, seulement 88,3 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants spécialistes. Le taux est nul en 2020 et 2023 et de 492 % 2022.

3.2 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

Graphique 45 : Évolution du salaire moyen des enseignants



Source : MSFE PRODEC2

Le salaire moyen des enseignants a avec une croissance relative de 9,3 % sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

PARTIE 8 : LE TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CITE Niveau 5 : enseignement supérieur de cycle court, Niveau 6 : enseignement supérieur de niveau licence ou équivalent, Niveau 7 : enseignement supérieur de niveau master ou équivalent (y compris doctorat de santé) et Niveau 8 : enseignement supérieur de niveau doctorat ou équivalent (hors doctorat de santé))

Ce secteur englobe toutes les institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique (IESR).

I- Indicateurs de financement de l'éducation

Tableau 47 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'Enseignement Supérieur

		2 020	2 021	2 022	2 023
Enseignement supérieur	Budget révisé	98 741 687 023	87 277 852 299	88 880 161 905	81 961 756 000
	Part/révisée	4,59 %	3,67 %	3,84 %	3,27 %
Budget total révisé Lois de Finances		2 153 419 164 277	2 377 810 229 689	2 313 286 159 174	2 502 984 713 915

Source : Loi de Finances, DGB, 2020, 2021, 2022, 2023

La proportion des dépenses publiques totales affectées à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique est de 3,27 % en 2023 contre 4,59 % en 2020. De grands efforts restent à faire à ce niveau.

II- Structuration des effectifs en personnel enseignant

Tableau 48 : Nombre d'enseignants par fonction (grade) en 2023

Fonctions (grades)	Effectif			Pourcentage		
	F	M	Total	% F	% M	% T
Assistant/Attaché de Recherche	168	579	848	19,81%	68,28%	42,34%
Maître Assistant/Chargé de Recherche	158	475	633	24,96%	75,04%	31,60%
Maître de Conférences/ Maître de Recherche	100	304	404	24,75%	75,25%	20,17%
Professeur/Directeur de Recherche	20	98	118	16,95%	83,05%	5,89%
Total général	446	1456	2003	22,27%	72,69%	100,00%

Source : rapports DNEERS, 2022-2023

Au niveau de l'enseignement supérieur, les assistants et les maîtres assistants constituent le gros des effectifs. Les femmes représentent environ 13 % du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. On constate que le pourcentage des femmes professeures diminue à chaque changement de grade.

III- Indicateurs par dimension de la politique enseignante

3.1 Dimension 1 : Recrutements

Tableau 49 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants de l'enseignement supérieur

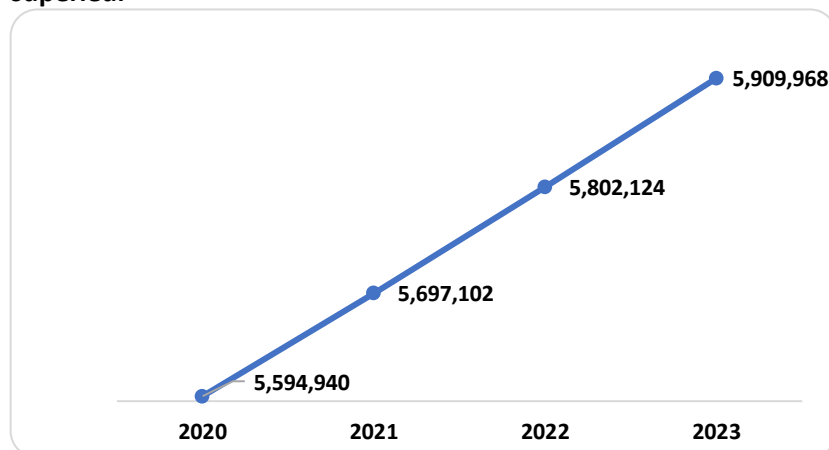
Années	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Besoins en enseignants	0	348	641	440	1 429
Nombre d'enseignants recrutés	0	0	117	0	117
Taux de satisfaction des besoins planifiés	0,0 %	0,0 %	18,3 %	0,0 %	8,2 %

Source : MSFE PRODEC2 et rapports DRH-SE

Ce sous-secteur est aussi touché par le faible recrutement. Sur la période concernée, seulement 8,2 % de taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d'enseignants spécialistes. Le taux est nul en 2020, 2021 et 2023 et est de 18,3 % en 2022.

3.2 Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

Graphique 46 : Évolution du salaire moyen des enseignants du supérieur



Le salaire moyen des enseignants du supérieur a augmenté avec une croissance relative de 5,6 % sur la période 2020 à 2023. Cela démontre l'intérêt de l'état en matière de valorisation de la rémunération des enseignants.

Source : MSFE PRODEC2

CONCLUSION

Le rapport d'évaluation de la disponibilité des données a donné la situation des indicateurs qui peuvent être calculés à moyen, court et long terme. Cet état a impacté sur la structuration des indicateurs du tableau de bord des enseignants du Mali.

Ainsi, la situation de la non-disponibilité des indicateurs par Partie du document se présente comme suit :

- Partie 1 : Dimension 3, 4, 8 et 9 ;
- Partie 2 : Dimension 3, 4 et 8 ;
- Partie 3 : Dimension 3, 4 et 8 ;
- Partie 4 : Dimension 3, 4 et 8 ;
- Partie 5 : Dimension 3, 4 et 8 ;
- Partie 6 : I, Dimension 2, 3, 4, 7, 8 et 9 ;
- Partie 7 : I, Dimension 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9 ;
- Partie 8 : I, Dimension 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9.

La plupart de ces indicateurs seront disponibles à court terme.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à l'élaboration du Tableau de Bord

N°	PRÉNOM	NOM	SERVICE	CONTACT WhatsApp	EMAIL
1.	Augustin	POUDIOUGO	CT MEN	76074942	poudiougogustin@yahoo.fr
2.	Azaria	KODIO	UNESCO	76039279	a.kodio@unesco.org
3.	Tiéoulé	DIARRA	Consultant	76412319	tieoule@gmail.com
4.	Saliha	DIARRA	CPS-SE	66972214	saliha.diarra@yahoo.fr
5.	Bamoussa	YALCOUYE	CPS-SE	76138777	bamoussayalcouye2018@gmail.com
6.	Ibourahima	KEITA	CPS-MEFP	76026005	bouramamadoukeita@yahoo.fr
7.	Sadou	ONGOÏBA	DRH-SE	76209037	songoiba@gmail.com
8.	Chiaka	DIARRA	DRH-SE	79089443	chiakadiarra12@yahoo.fr
9.	Salif	SOGOBA	DNEN	76170912	sogobasalif@yahoo.fr
10.	Aboubacar	MAÏGA	DNEN	76463061	magaaboubacar1@yahoo.fr
11.	Noé	DIARRA	DFM/MEN	76284584	noediarra44@yahoo.fr
12.	Sory	DOUMBIA	IGEN MEN	79103401	bancosory@gmail.com
13.	Bolymady	SISSOKO	Régisseur DFM	76441158	gaibabjs@gmail.com
14.	Bakary	KEITA	DNFPCT	76249557	keitacesar76@gmail.com
15.	Bréhima	KONATE	DNEF	76452407	bkonate57@yahoo.com
16.	Issa	KONE	DNESG	79278249	issmocom@gmail.com
17.	Mountaga	SANGARE	DNETP	65784464	sangaremountaga1973@gmail.com
18.	Aïssatou	DIANE	DNEPS	66790863	assetou.kante@yahoo.fr
19.	N'Golo	BALLO	CNRENF	73294366	ngoloballo08@gmail.com
20.	Idriss dit Dramany	KANOÛTE	CADDE	66272720	idrissdramanyk@gmail.com
21.	Ibrahima	CAMARA	DNFPP	66630397	paulcamara2016@gmail.com
22.	Itous AG Ahmed	IKNAN	DAE Ségou	76391130	aesegou2005@yahoo.fr
23.	Abdoul	DIA	AE Ségou	76132736	Diaabdoul55@yahoo.fr
24.	Karim	MARIKO	Régisseur AE Ségou	76210559	aesegou2005@yahoo.fr

Annexe 2 : Lexique des indicateurs du tableau de bord

Quelques indicateurs clés de la qualité de l'éducation

Ces indicateurs sont inspirés de la cible 4.1 : D'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles ». Ils sont partie intégrante de la politique sectorielle globale de l'éducation.

Indicateur n° 1 : Taux d'achèvement

<i>Indicateur</i>	Taux d'achèvement
<i>Document de référence</i>	Indicateurs de l'ODD4 (4.1.2)
<i>Définition</i>	<p>Le pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes âgés de 3 à 5 ans de plus que l'âge prévu à la dernière année d'études de chaque niveau d'enseignement qui ont achevé cette année d'études.</p> <p>L'âge prévu à la dernière année d'études de chaque niveau d'enseignement est l'âge auquel les élèves entrent à la dernière année d'études s'ils commencent l'école à l'âge officiel d'entrée dans le cycle primaire, s'ils étudient à plein temps et s'ils progressent sans redoubler ou sauter une classe.</p> <p>Le taux d'achèvement indique combien de personnes d'un groupe d'âge donné ont achevé le niveau d'enseignement concerné. En choisissant un groupe d'âge légèrement plus âgé que le groupe d'âge théorique pour achever chaque niveau d'enseignement, l'indicateur mesure combien d'enfants et d'adolescents entrent à l'école plus ou moins en temps voulu et progressent tout au long du système éducatif sans retard excessif.</p>
<i>Méthode de calcul</i>	<p>Le nombre de personnes du groupe d'âge concerné qui ont achevé la dernière année d'études d'un niveau d'enseignement donné est exprimé en pourcentage de la population totale du même groupe d'âge.</p> <p>La population du groupe d'âge concerné du niveau d'enseignement ou de l'année d'études complétées les plus élevées ; données sur la structure (âge d'entrée et durée) de chaque niveau d'enseignement.</p>
<i>Désagrégation</i>	<p>Par âge ou groupe d'âge des élèves, sexe, lieu de résidence, statut socioéconomique, niveau d'enseignement et les autres dimensions disponibles dans les données des enquêtes et des recensements. La situation en matière de handicap n'est pas disponible actuellement dans la plupart des enquêtes auprès des ménages.</p>
<i>Sources de données</i>	Recensements de la population, enquêtes auprès des ménages.
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	<p>Un taux d'achèvement atteignant ou proche de 100 % indique que la plupart ou tous les enfants et les adolescents ont achevé un niveau d'enseignement lorsqu'ils sont âgés de 3 à 5 ans de plus que l'âge officiel d'entrée dans la dernière année d'études d'un niveau d'enseignement donné.</p> <p>Un taux d'achèvement faible indique des inscriptions en faible nombre ou une entrée tardive dans un niveau d'enseignement donné, un taux d'abandon élevé, un taux de redoublement élevé, un achèvement tardif, ou une combinaison de ces facteurs.</p> <p>Pour identifier les causes à l'origine de taux d'achèvement faibles, il est nécessaire d'examiner d'autres indicateurs, par exemple le taux d'enfants non scolarisés, le taux brut d'accès à la dernière année d'études et le pourcentage d'enfants trop âgés.</p> <p>Lorsqu'il est désagrégé par sexe, lieu de résidence et d'autres dimensions, cet indicateur peut identifier les groupes de population exclus.</p>

Indicateurs de financement de l'éducation

Indicateur n° 2 : Proportion des dépenses publiques totales affectées à l'éducation

<i>Indicateur</i>	Proportion des dépenses publiques totales affectée à l'éducation
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Cet indicateur mesure les efforts du gouvernement dans la mobilisation des ressources pour le système éducatif. Il traduit particulièrement le niveau de priorité accordé à l'éducation dans l'allocation des ressources financières pour une année budgétaire donnée. Il peut être calculé à partir des dotations budgétaires (base prévisions) ou de l'exécution (base d'exécution financière).
<i>Méthode de calcul</i>	Dépenses totales de l'État/Dépenses de l'Éducation X 100
<i>Désagrégation</i>	National
<i>Sources de données</i>	Loi de finances initiale ou rectificative présentant les allocations de ressources ou les données d'exécution budgétaire détaillées
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Plus la proportion est élevée et plus le pays priorise son système éducatif. Une analyse de l'indicateur sur plusieurs années permet d'apprécier les efforts réalisés progressivement en faveur de l'éducation.

Indicateur n° 3 : Proportion des dépenses courantes totales, hors salaires, allouée à la question enseignante

<i>Indicateur</i>	Proportion de dépenses courantes totales, hors salaires, allouée à la question enseignante
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Cet indicateur mesure les efforts du gouvernement dans la mobilisation des ressources pour le développement de la profession enseignante pour un ou plusieurs niveaux du système éducatif. Il traduit particulièrement le niveau de priorité accordé à la question enseignante dans l'allocation des ressources financières pour une année budgétaire donnée. Il peut être calculé à partir des dotations budgétaires (base prévisions) ou de l'exécution (base d'exécution financière).
<i>Méthode de calcul</i>	Dépenses courantes totales, hors salaires, consacrées à la question enseignante/Dépenses totales, hors salaires X 100 Les dépenses courantes totales hors salaires pour la question enseignante représentent la somme des dépenses prévues dans la loi de finances ou les dépenses exécutées pour le compte des neuf dimensions de la question enseignante. Les dépenses courantes totales hors salaires représentent le montant des dépenses prévues dans la loi de finances ou exécutées pour le compte de l'année budgétaire.
<i>Désagrégation</i>	Niveau d'enseignement
<i>Sources de données</i>	Loi de finances présentant les allocations de ressources ou les données d'exécution budgétaire détaillées selon le cas
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Plus la proportion est proche de 100 % et plus le pays priorise le développement de la profession enseignante. Une analyse de l'indicateur sur plusieurs années permet d'apprécier les efforts réalisés progressivement en faveur de la question enseignante.

Indicateur n° 4 : Pourcentage des dépenses consacrées à la dimension dans les dépenses courantes totales, hors salaires, alloué de la question enseignante

<i>Indicateur</i>	Pourcentage des dépenses consacrées à la dimension dans les dépenses courantes totales, hors salaires, alloué de la question enseignante
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Cet indicateur mesure les efforts du gouvernement à promouvoir un développement harmonieux de la profession enseignante, prenant en compte l'ensemble des neuf dimensions. Il permet d'apprécier la priorité accordée à chaque dimension dans la gestion des enseignants. Il peut être calculé à partir des dotations budgétaires (base prévisions) ou de l'exécution (base d'exécution financière) Il peut être également calculé par source de financement (état et partenaires)
<i>Méthode de calcul</i>	$\frac{\text{Dépenses courantes totales hors salaires (niveau x) consacrées à la dimension}}{\text{Dépenses courantes totales hors salaires (niveau x) consacrées à la question enseignante}} \times 100$ Les dépenses courantes totales hors salaires de la dimension représentent la somme des dépenses prévues dans la loi de finances ou exécutées pour une dimension donnée de la question enseignante du niveau d'enseignement de l'année budgétaire. Les Dépenses courantes totales hors salaires (niveau x) consacrées à la question enseignante représentent le montant en monnaie locale de dépenses prévues dans la loi de finances ou exécutées pour le compte des neuf dimensions de la question enseignante
<i>Désagrégation</i>	Niveau d'enseignement Source de financement
<i>Sources de données</i>	Loi de finances présentant les allocations de ressources détaillées ou des données d'exécution budgétaire détaillées selon le cas
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Plus le pourcentage est élevé pour une dimension donnée et plus le gouvernement accorde une plus grande priorité à cette dimension. Une analyse sur plusieurs années permet d'apprécier la politique du gouvernement par rapport à la priorité accordée à la dimension.

Structuration des effectifs en personnel enseignant

Indicateur n° 5 : Structure des effectifs d'enseignants et d'encadreurs pédagogiques

<i>Indicateur</i>	Structure des effectifs d'enseignants et d'encadreurs pédagogiques par niveau d'enseignement
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Il exprime l'effectif d'enseignants et d'encadreurs pédagogiques qui servent effectivement dans les classes au cours d'une année répartie selon le statut, la qualification, le sexe, le groupe d'âge, l'ancienneté et le niveau d'enseignement.
<i>Méthode de calcul</i>	Effectif d'enseignants dans les structures éducatives
<i>Désagrégation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Statut - Diplôme académique - Qualification professionnelle - Sexe - Groupe d'âge - Ancienneté
<i>Sources de données</i>	Base de données du SIGE ou de l'outil informatisé de gestion (OIG) des enseignants présentant l'effectif des enseignants et des encadreurs selon les caractéristiques choisies
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Une analyse des proportions qui découlent des effectifs permet d'apprécier les principales caractéristiques des enseignants

Indicateurs par dimension de la politique enseignante

Ces indicateurs entrent dans le cadre du suivi de la cible 4.7 : « D’ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l’éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l’homme, de l’égalité des sexes, de la promotion d’une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l’appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ». Ils sont organisés suivant les neuf dimensions de la question enseignante.

Dimension 1 : Recrutements

Indicateur n° 6 : Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d’enseignants

<i>Indicateur</i>	Taux de satisfaction des besoins planifiés en recrutement d’enseignants
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Il permet de savoir si les besoins exprimés par le système pour l’année ont été satisfaits par les recrutements et les nouvelles intégrations dans le corps des enseignants. Il est calculé par niveau d’enseignement.
<i>Méthode de calcul</i>	Effectifs de nouveaux enseignants de l’année/Effectifs des besoins exprimés pour l’année X 100 L’effectif de nouveaux enseignants inclut les enseignants nouvellement sortis des écoles de formation initiale et affectés dans les classes et les enseignants nouvellement recrutés et affectés dans les classes sans formation initiale. L’effectif des besoins exprimés pour l’année représente les besoins qui sont exprimés dans les documents de planification à moyen ou court termes du gouvernement pour l’année.
<i>Désagrégation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d’enseignement - Milieu de résidence - Disciplines enseignées
<i>Sources de données</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Document de planification à moyen ou court terme : plan d’action, modèle de simulation financière, plan de recrutement - OIG
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Plus le taux s’approche de 100 % et plus le système parvient à couvrir les besoins.

Indicateur n° 7 : Pourcentage de nouveaux enseignants de l’année en cours ayant bénéficié d’une formation initiale

<i>Indicateur</i>	Pourcentage de nouveaux enseignants de l’année en cours ayant bénéficié d’une formation initiale
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Il mesure la volonté du gouvernement de rendre disponibles des enseignants ayant une capacité professionnelle acquise au cours d’une formation initiale.
<i>Méthode de calcul</i>	Effectif des nouveaux enseignants titulaires d’un titre de capacité/effectif total des nouveaux enseignants de l’année. L’effectif des nouveaux enseignants titulaires d’un titre de capacité représente les enseignants ayant un titre de capacité professionnelle reconnu par l’administration scolaire. L’effectif total des nouveaux enseignants de l’année comprend l’ensemble des enseignants nouvellement affectés dans les structures éducatives. Cet effectif peut comprendre des enseignants sans titre de capacité professionnelle généralement recrutés pour pallier le déficit.
<i>Désagrégation</i>	Niveau d’enseignement
<i>Sources de données</i>	<ul style="list-style-type: none"> - OIG - Fichier de travail des DRH - Outil de gestion de la fonction publique qui présente la liste des enseignants nouvellement intégrés
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Plus le pourcentage est proche de 100 % et plus le système priorise la qualification des enseignants.

Dimension 2 : « Formation initiale et continue des enseignants »

Indicateur n° 8 : Effectifs d'élèves-enseignants et d'encadreurs pédagogiques en stage dans les écoles de formation initiale des enseignants

<i>Indicateur</i>	Effectifs d'élèves-enseignants et d'encadreurs pédagogiques en stage dans les écoles de formation initiale des enseignants
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Il donne une idée sur la capacité d'accueil des structures de formation initiale des enseignants
<i>Méthode de calcul</i>	Traitement de la liste des nouveaux enseignants
<i>Désagrégation</i>	Niveau d'enseignement
<i>Sources de données</i>	<ul style="list-style-type: none"> - OIG - fichier de travail des DRH - Outil de gestion de la fonction publique qui présente la liste des enseignants nouvellement sorties des écoles de formation et des enseignants engagés sur titre de capacité
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	La capacité d'accueil peut être analysée en fonction des besoins exprimés annuellement par le système.

Indicateur n° 9 : Ratio enseignants-encadreurs pédagogiques

<i>Indicateur</i>	Ratio enseignants-encadreurs pédagogiques
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Il donne une idée sur la disponibilité des encadreurs pédagogique dans le système
<i>Méthode de calcul</i>	Effectif d'encadreurs pédagogiques sur effectifs d'enseignants X 100
<i>Désagrégation</i>	National régional
<i>Sources de données</i>	<ul style="list-style-type: none"> - OIG - fichier de travail des DRH - Outil de gestion de la fonction publique qui présente la liste des enseignants nouvellement sortis des écoles de formation et des enseignants engagés sur titre de capacité
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Le ratio doit être comparé à la norme nationale ou à celui d'autres pays comparables.

Indicateur n° 10 : Pourcentage d'enseignants ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois par type de formation

<i>Indicateur</i>	Pourcentage d'enseignants ayant reçu une formation continue au cours des 12 derniers mois par type de formation
<i>Document de référence</i>	Indicateur de l'ODD4 (4.c.7)
<i>Définition</i>	<p>Le pourcentage d'enseignants par niveau d'enseignement (pré-primaire, primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire) qui, au cours de la dernière année scolaire, ont reçu une formation continue des enseignants en exercice requise pour enseigner au niveau pertinent dans un pays donné, par type de formation reçue.</p> <p>Les programmes de formation continue des enseignants en exercice visent habituellement à améliorer la qualité de l'enseignement en classe. Outre les conditions de qualification et de formation avant leur entrée en fonction, les enseignants doivent recevoir de temps en temps une formation continue en exercice pour le niveau d'enseignement auquel ils enseignent afin de renforcer leurs compétences pédagogiques. Cet indicateur mesure la part du corps enseignant qui a reçu une formation continue des enseignants en exercice au cours de la dernière année scolaire.</p>

Méthode de calcul	Le nombre d'enseignants à chaque niveau d'enseignement qui ont reçu une formation continue en exercice de chaque type au cours de la dernière année et le nombre total d'enseignants de chaque niveau d'enseignement. Le nombre d'enseignants d'un niveau d'enseignement donné qui ont reçu une formation continue en exercice d'un type donné au cours de la dernière année est exprimé en pourcentage de l'ensemble des enseignants à ce niveau d'enseignement.
Désagrégation	Sexe Niveau d'enseignement Type de formation, dont l'éducation à la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation ; éducation à la santé
Sources de données	Données administratives et enquêtes en milieu scolaire
Périodicité	Annuel
Interprétation	Pour faciliter le compte rendu, « la dernière année scolaire » a été utilisée comme critère d'approximation pour « les 12 derniers mois ». Lorsqu'on calcule cet indicateur, il faut prendre soin d'inclure tous les enseignants d'un niveau d'enseignement donné qui ont reçu une formation continue en exercice dans le cadre de leur mission d'enseignement au cours de la dernière année scolaire. Il faudra éviter de compter deux fois les enseignants qui enseignent à plusieurs niveaux à la fois. Une valeur élevée indique que les enseignants reçoivent une formation supplémentaire pendant leur carrière dans le domaine donné, renforçant ainsi leur capacité à enseigner.

Dimension 5 : « Condition de travail des enseignants »

Indicateur n° 11 : Pourcentage d'enseignants exerçant dans des salles de classe à effectifs pléthoriques selon les normes nationales

<i>Indicateur</i>	Pourcentage d'enseignants exerçant dans des salles de classe à effectifs pléthoriques selon les normes nationales
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Dans chaque pays les normes scolaires prévoient les effectifs par classe pour assurer un encadrement efficace des élèves et de bonne condition de travail des enseignants. Avec la pression des effectifs, plusieurs classes sont pléthoriques allant jusqu'à doubler les prévisions des normes nationales. Cet indicateur mesure le pourcentage qui travaillent dans ces conditions peu favorables.
<i>Méthode de calcul</i>	Effectifs d'enseignants exerçant dans des salles de classe à effectifs pléthoriques/Effectif total d'enseignants X 100
<i>Désagrégation</i>	- Niveau d'enseignement - Région - Milieu de résidence
<i>Sources de données</i>	- Effectif des élèves par salle de classe - Nombre total d'enseignants
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Un pourcentage élevé indique que plusieurs enseignants travaillent dans des conditions difficiles qui impactent leurs résultats

Dimension 6 : « Gratification et rémunération des enseignants »

Indicateur n° 12 : Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professions nécessitant un niveau de qualification comparable

<i>Indicateur</i>	Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professions nécessitant un niveau de qualification comparable
<i>Document de référence</i>	ODD4 (4.c.5)
<i>Définition</i>	La rémunération annuelle brute statutaire d'embauche d'un enseignant qualifié du primaire ou du secondaire dans les établissements publics par rapport à la rémunération

	<p>annuelle brute statutaire d'embauche d'un ensemble de professions exigeant un niveau similaire de certification à celui des enseignants qualifiés. Cet indicateur pourrait être présenté par un ratio.</p> <p>Donner une idée de l'attractivité relative de la profession enseignante comparée à d'autres professions exigeant un niveau similaire de certification. La justification est que si la rémunération de la profession enseignante est attractive, elle est plus susceptible d'attirer des candidats de qualité.</p>
<i>Méthode de calcul</i>	La rémunération annuelle brute statutaire d'embauche d'un enseignant qualifié du primaire ou du secondaire dans les établissements publics, divisée par la rémunération annuelle brute statutaire d'embauche d'un ensemble de professions exigeant un niveau comparable d'études.
<i>Désagrégation</i>	-
<i>Sources de données</i>	-
<i>Périodicité</i>	
<i>Interprétation</i>	Si cet indicateur est présenté par un ratio, une valeur supérieure à 1 indiquera que, du point de vue de la rémunération d'embauche, la profession enseignante est relativement attrayante. Une valeur inférieure à 1 suggérera que, par rapport à d'autres professions exigeant un niveau similaire de certification, la profession enseignante est moins attrayante.

Dimension 7 : « Normes d'exercice de la profession enseignante »

Indicateur n° 13 : Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales, par niveau d'enseignement et type d'établissement

<i>Indicateur</i>	4.c.3 Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales, par niveau d'enseignement et type d'établissement
<i>Document de référence</i>	
<i>Définition</i>	<p>Le pourcentage d'enseignants par niveau d'enseignement (préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire) qui ont au moins les qualifications académiques minimales requises pour enseigner leurs matières au niveau d'enseignement pertinent dans un pays donné. Idéalement, l'indicateur doit être calculé séparément pour les établissements publics et privés.</p> <p>Les enseignants jouent un rôle clé pour garantir la qualité de l'éducation fournie. Idéalement, tous les enseignants doivent suivre une formation pédagogique adéquate, appropriée et pertinente pour enseigner au niveau d'enseignement choisi et être qualifiés sur le plan académique dans la/les matière(s) qu'ils doivent enseigner. Cet indicateur mesure la part du corps enseignant qualifié sur le plan académique.</p>
<i>Méthode de calcul</i>	Le nombre d'enseignants qualifiés d'un niveau d'enseignement donné est exprimé en pourcentage de l'ensemble des enseignants de ce niveau d'enseignement.
<i>Désagrégation</i>	Par sexe, niveau d'enseignement et type d'établissement (public/privé). La désagrégation par lieu de résidence est à définir.
<i>Sources de données</i>	Données administratives.
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Une valeur élevée indique que les élèves suivent des cours dispensés par des enseignants bien qualifiés sur le plan académique dans la/les matière(s) qu'ils enseignent. Il est important de noter que les conditions académiques nationales de qualification peuvent varier d'un pays à l'autre. Cette variabilité entre les pays diminue l'utilité du suivi mondial parce que l'indicateur ne montrerait que le pourcentage atteignant les normes nationales, et non si les enseignants de différents pays ont des niveaux similaires de qualifications académiques. Des travaux supplémentaires seront nécessaires si l'on veut appliquer une norme commune de qualifications académiques à travers les pays.

Indicateur n° 14 : Proportion de chefs d'établissement bénéficiaire d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois

<i>Indicateur</i>	Proportion de chefs d'établissement bénéficiaires d'un renforcement des capacités au cours des 12 derniers mois
<i>Document de référence</i>	Politique enseignante des pays
<i>Définition</i>	Les chefs d'établissements (directeur d'écoles, de collèges, de lycées, etc.) sont le maillon important du management dans les établissements, mais ne bénéficient pas d'une formation spécifique dans les pays. Des sessions de formation continue sont de ce fait important pour eux. Cet indicateur mesure la capacité du système à assurer une formation continue des chefs d'établissements.
<i>Méthode de calcul</i>	Effectif des chefs d'établissement formés/Effectif total des chefs d'établissements X 100 L'effectif des chefs d'établissements formés s'obtient à partir de la liste des participants aux sessions de formation dédiées aux chefs d'établissements au cours des derniers mois
<i>Désagrégation</i>	- Niveau d'enseignement - Sexe
<i>Sources de données</i>	- Listes des participants fournies par les services de formation continue et enregistrées dans l'OIG
<i>Périodicité</i>	Annuel
<i>Interprétation</i>	Une proposition élevée signifie que l'état consent des efforts pour assurer une formation continue aux chefs d'établissements